



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril 2026 à 18h 00

Publié conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal convoqué le suivant les dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni à la Hôtel de Ville sous la présidence de **M. Etienne LENGEREAU**, Maire.

Présents (38) : M. Etienne LENGEREAU, Mme Claude FAVRA, M. Thierry VIROL, Mme Marie COLAVITA, M. Paul-André MOULY, Mme Charlotte BAELDE, M. Jean-Yves VERZEELE, Mme Gwenola RABIER, M. Karim TAKI, Mme Marie-Sophie LESUEUR, Mme Colette AUBRY, M. Maxime VETILLARD, Mme Stéphanie BUJON, Mme Carmelina DE PABLO, Mme Liliane GRAINE, Mme Elisabeth ROSSIGNOL, M. Eric CASTIGNOLI, M. Eric MARTINEZ, Mme Christine MAILLARD, M. Patrick XAVIER, M. Jacques MELEDJE, Mme Catherine DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, M. Frédéric LEROUX, M. Thomas BRIET, M. Sébastien GUERIN, Mme Yén-Lan NGUYEN, M. Matthieu DEVRIENDT, Mme Selma BENYAGOUB, Mme Inès MAHDI, Mme Juliette MEADEL, M. Goulwen LE GALL, M. Samy BOUDJERID, Mme Anne-Laure CROCHAT, M. Joaquim TIMOTEO, M. Benoît PELLETIER, Mme Flora CLAQUIN, Mme Elisabeth TRAJKOVIC, Mme Annabelle HUET.

Donnant pouvoir (5) :

M. Jean-Pierre DAVIAUD à Mme Stéphanie BUJON
Mme Isabelle LEMEE à Mme Colette AUBRY
M. Alexandre SIMON à Mme Christine MAILLARD
M. Aurélien SAINTOUL à Mme Annabelle HUET
M. Matthieu LEPRINCE à M. Goulwen LE GALL

Absents (0) :

Assistaient également :

Fonctionnaires : M. KUPECEK, M. PIOT. M. REANULT, M. CHARTIER, M. LOUISY, Mme PASCAREL, M. LAFONT, Mme HENRI.

Cabinet du Maire : M. MAGRO, Mme BUCK, Mme TAYLORT

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame MAHDI** est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.....	3
Approbation du procès-verbal du 27 mars 2026.....	4
1 – Élection des membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein de la commission de délégation de service public prévue à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales.....	7
2 – Élection des membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres.....	8
3 – Désignation des représentants de la ville appelés à siéger au conseil de surveillance et aux assemblées générales de la société d'économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine (SOHP).....	8
4 – Proposition du nombre et des noms des administrateurs de Montrouge Habitat, Office Public de l'Habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris.....	11
5 – Désignation des représentants de la commune à la SOGEB.....	12
6 – Désignation des représentants de la commune à la SEMARMONT.....	14
7 – Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.....	15
8 – Adoption du règlement budgétaire et financier de la Ville de Montrouge.....	23
9 – Rapport d'orientations budgétaires 2026.....	24

(La séance du Conseil municipal, présidée par M. le Maire Étienne LENGEREAU, est ouverte à 18 h 10.)

M. le Maire.- Bonsoir à toutes et à tous.

Je propose de démarrer cette séance de Conseil municipal en commençant par l'appel.

(Mme Henri procède à l'appel nominal.)

Nous sommes 34 présents et 6 représentés.

Le quorum est donc atteint et nous pouvons valablement délibérer.

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

M. le Maire.- Je propose la candidature de Mme MAHDI.

Êtes-vous d'accord pour la désigner secrétaire de séance ?

Elle est ainsi désignée.

Je voulais maintenant, comme je m'y suis engagé lors du conseil d'installation, vous annoncer les délégations des membres de la majorité :

- 1^{er} adjoint : Claude FAVRA en charge de la petite enfance, des familles, de la parentalité, des relations intergénérationnelles et des affaires générales.
- 2^e adjoint : Thierry VIROL en charge de la politique du logement.
- 3^e adjoint Marie COLAVITA, en charge de l'enfance, de la vie scolaire et périscolaire, de la jeunesse, des apprentissages et du bien-manger.
- 4^e adjoint : Paul André MOULY, en charge des espaces publics, de la voirie, des mobilités, du stationnement, des implantations commerciales et de la propreté.
- 5^e adjoint : Charlotte BAELDE en charge de la santé, de la solidarité et du handicap.
- 6^e adjoint : Jean-Yves VERZEELE en charge du devoir de mémoire et de la citoyenneté.
- 7^e adjoint : Gwénola RABIER en charge de la transition écologique, nature en ville et condition animale.
- 8^e adjoint : Karim TAKI en charge de l'urbanisme, de l'esthétique commercial, du patrimoine et du PLUI.
- 9^e adjoint : Marie-Sophie LESUEUR en charge des associations, du sport de la vie des quartiers.
- 10^e adjoint : Jean-Pierre DAVIAUD en charge des relations avec les entreprises, de l'attractivité commerciale, du développement de l'offre touristique.
- 11^e adjoint : Colette AUBRY en charge de la culture et de la promotion de l'art contemporain.
- 12^e adjoint : Maxime VETILLARD en charge de la tranquillité publique, de la police municipale, de l'innovation et du développement des usages numériques.
- 13^e adjoint : Stéphanie BUJON en charge du bien vieillir.
- Éric CASTIGNOLI, conseiller municipal délégué à la coordination avec la médecine de ville et à l'organisation de la maison médicale de garde.
- Carmelina DE PABLO, conseillère municipale déléguée à l'égalité, à la lutte contre les discriminations et les violences intrafamiliales
- Jacques MELEDJE, conseiller municipal délégué aux relations avec les bailleurs sociaux, les associations culturelles et à la laïcité.
- Liliane GRAINE conseillère municipale déléguée à la qualité de l'espace public, à la propreté urbaine et à la lutte contre les incivilités.
- Patrick XAVIER, conseiller municipal délégué à la médiation urbaine, à la francophonie et aux affaires européennes.
- Yên-Lan NGUYEN, conseillère municipale déléguée à la petite-enfance et aux familles monoparentales.

- Mathieu DEVRIENDT, conseiller municipal délégué à l'observation et à l'évaluation des politiques publiques.
- Élisabeth ROSSIGNOL, conseillère municipale déléguée au bien-vieillir, l'adaptation de la ville aux seniors et au soutien des aidants.
- Thomas BRIET, conseiller municipal délégué aux bâtiments communaux, à l'économie circulaire et au réemploi.
- Isabelle LEMEE, conseillère municipale déléguée aux relations avec les artistes montrougiens et à la coordination des lieux culturels.
- Sébastien GUERIN, conseiller municipal délégué aux énergies nouvelles, à la géothermie et aux économies d'énergie.
- Christine MAILLARD, conseillère municipale déléguée aux relations avec les associations de la promotion du bénévolat.
- Frédéric Leroux, conseiller municipal délégué aux espaces verts, à l'agriculture urbaine et au bien-manger.
- Selma BENYAGOUB, conseillère municipale déléguée aux apprentissages et au partage des équipements publics.
- Éric MARTINEZ, conseiller municipal délégué aux événements, aux fêtes et manifestations.
- Inès MAHDI, conseillère municipale déléguée à l'organisation et l'animation de la mission jeune.
- Alexandre Simon, conseiller municipal délégué aux dynamiques résidentielles et à l'urbanisme sportif.
- Catherine DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, conseillère municipale déléguée à l'accès au logement social.

Voilà les délégations des 30 demandes de la majorité.

Approbation du procès-verbal du 27 mars 2026

(Entrée en séance de Mme CLAQUIN à 18 h 17.)

M. le Maire. - Le PV a été distribué très récemment parce que le conseil d'installation était il y a moins de 15 jours et toute l'équipe qui réalise ce travail l'a fait dans un délai très rapide.

Évidemment, si vous n'avez pas eu le temps de le lire, je vous invite à nous adresser les remarques sur ce PV avant qu'il ne soit publié sur le site de la ville. On vous prie de nous excuser, mais les délais étant très courts entre ces deux conseils, cela a été fait rapidement.

Y a-t-il des questions sur ce procès-verbal ?

Il n'y en a pas. Donc, on l'approuve sous réserve des remarques que vous pourrez faire ensuite.

Mme MEADEL. - Merci pour ce procès-verbal que nous prendrons le temps de le lire. Vous avez raison, nous n'avons pas eu le temps de le faire.

J'avais quelques éléments à vous communiquer en tout début sur nos modalités de travail, parce que nous allons redemander par écrit que pour notre groupe, comme pour les autres groupes de l'opposition, je suppose qu'ils feront la même demande, nous souhaitons avoir des locaux pour nous réunir.

Nous aimerions également pouvoir bénéficier un peu de reprographie, pas pour la totalité des documents, mais c'est plus utile d'avoir quelques impressions pour l'ensemble des membres du groupe. Bien entendu, des adresses mails vont être préparées, mais nous n'avons pas encore eu d'information à ce sujet.

Un petit point d'attention sur d'éventuelles tablettes. Cela nous serait utile d'avoir des tablettes, comme à VSGP, où l'on peut recevoir les documents. Ce qui permettrait d'éviter la reprographie. Cela me semblerait être plus qu'utile.

Une remarque que nous vous avons faite du reste il y a six ans, c'est que l'opposition, me semble-t-il, mériterait d'avoir elle aussi sa photo affichée sur les panneaux municipaux. Sinon, on est totalement

invisibilisés et il n'y a pas de raison que l'on ne puisse pas être représentés physiquement sur les panneaux. D'autres communes le font.

Par ailleurs, évidemment, on souhaite participer à des commissions thématiques autant que faire se peut.

Une suggestion sur le futur règlement intérieur. Je suis sûr que vous êtes en train de travailler sur le règlement intérieur. Nous avons quelques petites remarques. C'est mieux quand c'est présenté comme des délibérations plutôt qu'une note de synthèse où on ne voit pas très bien ce qu'on vote. Il faut peut-être veiller à cela.

J'attire votre attention sur le fait que, outre le respect du protocole, sur la durée du conseil municipal. Je soumetts à votre réflexion le fait qu'il me semble que nous pourrions tenter de réduire la durée des conseils avec plusieurs techniques – c'est proposé notamment à Paris. Par exemple, lorsqu'il y a des délibérations qui ne recevraient, si elles étaient adressées en avance, aucune remarque, ou sur lesquelles il n'y aurait pas de remarques, peut-être pourraient-elles être passées en fin de conseil municipal toutes globalement.

Il y a un certain nombre de sujets pour lesquels soit on communique par écrit en avance, quand vous nous envoyez les documents en avance, ce qui est en général le cas, soit on pourrait réfléchir à cette technique.

Enfin, pour terminer, il pourrait y avoir une procédure pour le dépôt d'amendements avant un certain délai sur les délibérations là aussi. Ce serait pertinent que les groupes puissent déposer les amendements avant le conseil de telle sorte que l'on puisse aller plus vite et de façon constructive et plus efficace pendant le Conseil municipal.

Je vous remercie.

M. le Maire. - Merci, Madame MEADEL.

Les locaux existent. Il y en a même deux : un local attribué à l'opposition rue Barthélemy. J'imagine que vous vous y rendez. Il existe depuis le début du dernier mandat. Il y a même ici dans l'Hôtel de Ville une salle pour l'opposition au rez-de-chaussée dans laquelle il y a des moyens reprographiques. Ces moyens existent et ils sont à votre disposition. J'espère que vous vous en servez.

Sur les commissions, madame MEADEL, on a l'AP3C, il faut que vous y veniez. Cette réunion existe. Elle permet de préparer les Conseils municipaux, vous êtes la bienvenue.

Sur les photos, dans la ville, effectivement, il y a les photos, mais uniquement les adjoints sont représentés, pas tous les conseillers municipaux. C'est bien comme cela.

Sur la durée des conseils, je pense qu'il faut effectivement, et on le mettra dans le règlement intérieur, que chaque groupe s'en tienne à une expression par groupe et par délibération, ce serait bien.

Sur les amendements, c'est dans le règlement intérieur, vous pouvez déposer les amendements avant le Conseil municipal.

On vous proposera bien sûr un règlement intérieur qui reprendra l'ensemble de ces éléments.

Et puis, j'ai une information à vous donner, importante, c'est que votre groupe, Madame MEADEL vient de changer de nom. C'est une grande nouvelle. Vous faites preuve de beaucoup de créativité. Avant, vous vous appeliez : Mieux vivre à Montrouge. Maintenant, vous vous appelez Maintenant ! Le mouvement. Voilà une créativité qui nous laisse sans voix.

Mme MEADEL. - Maintenant ! le mouvement à Montrouge.

Vous avez une demande d'intervention de M. LE GALL.

M. LE GALL. - J'ai repris le PV et j'ai une interrogation sur la délibération qui a permis votre rémunération. Joaquim TIMOTEO était intervenu sur l'article L.-2121-2. Effectivement, il s'applique aux

communes de plus de 80 000 habitants, ce qui a un impact que l'on a pu calculer en séance, mais l'impact représente 75 000 euros sur la rémunération annuelle des conseillers.

J'aurais voulu savoir sur quelle base vous faites votre calcul puisque, sauf erreur de ma part, la Ville de Montrouge ne comporte pas 80 000 habitants.

Y a-t-il les dispositions par rapport aux adjoints de quartier ? Les adjoints de quartier sont normalement prévus pour ces communes de plus de 80 000 habitants.

Dans ces cas, si on regarde le nombre d'adjoints : 30 % de 43, cela fait 12,9. On aurait le droit de n'avoir que 12 adjoints, alors que vous êtes 13. J'aurais aimé avoir des clarifications. Peut-être pas ce soir parce que ma question intervient tardivement. Mais sinon, on se réservera le droit de faire acte de justice en la matière.

M. le Maire. - Merci, Monsieur LE GALL. On va regarder cela de près.

J'avais une information à vous donner à vous aussi.

Nous avons reçu un mail de la préfecture qui valide le calcul du nombre de conseillers territoriaux de la majorité. Cela avait fait l'objet de débats lors du conseil d'installation.

Monsieur LE GALL, votre calcul n'était pas le bon. Celui de l'Administration est le bon et est confirmé par la préfecture.

Peut-être Monsieur LE GALL, vous pourriez présenter vos excuses aux services de l'assemblée, parce que vous aviez contesté leur professionnalisme. Ils ont bien travaillé et on peut les en remercier.

C'est important de rappeler cela.

Maintenant, je vous propose d'aborder les décisions. Il n'y a pas beaucoup de décisions dans ce conseil puisque c'est le deuxième. Il n'y en a aucune.

Normalement, en début de chaque conseil, on aborde les décisions. Il y en aura vraisemblablement lors du conseil du 23 avril qui sera relatif au vote de notre budget.

Maintenant, je vous propose d'aborder l'ordre du jour proprement dit de notre conseil.

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELDE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUB, I. MAHDI
Ne prend pas part au vote	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.
Ne prend pas part au vote	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,

Ne prend pas part au vote	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET
---------------------------	---------------------	------------------------------------

AFFAIRES GENERALES

1 – Élection des membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein de la commission de délégation de service public prévue à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- Cette commission de délégation de service public comporte 10 membres, 5 titulaires et 5 suppléants. Ils sont élus par un scrutin de liste et à bulletins secrets. Nous allons donc procéder à un vote à bulletins secrets et plusieurs listes nous ont été proposées.

Il y a d'abord la liste de la majorité. Sont proposés :

- Titulaires : Mme FAVRA, M. MOULY, Mme RABIER, M. DAVIAUD
- Suppléants : Mme COLAVITA, Mme BAELDE, M. DEVRIENDT et M. GUERIN

Pour l'opposition, quelles sont les listes proposées ? Le groupe de Mme MEADEL, Maintenant le mouvement à Montrouge. Quels sont vos candidats ?

M. LE GALL.- On a envoyé la liste à l'Administration hier, comme prévu dans les modalités.

M. le Maire.- Vous ne voulez pas nous le dire ?

M. LE GALL.- Les listes sont présentées. C'est vous qui avez la police de l'assemblée.

M. le Maire.- Je vais donc les énoncer :

- Titulaires : M. BOUDJERID, Mme CROCHAT
- Suppléants : M. LEPRINCE, Mme MEADEL

Le groupe la liste Montrouge Autrement et Montrouge Populaire se sont rapprochés et proposent :

- Titulaires : M. PELLETIER, Mme HUET
- Suppléants : M. TIMOTEO et Mme TRAJKOVIC

Nous allons procéder au vote à bulletins secrets.

Il faut d'abord désigner les deux assesseurs. Je vous propose de désigner Mme MAHDI et Mme HUET.

Madame MAHDI et Madame HUET, êtes-vous d'accord pour être assesseurs ?

Mme HUET.- Tout à fait.

M. le Maire.- Le président, c'est votre serviteur.

(Il est procédé au vote à bulletin secret par appel nominal, puis au dépouillement. Mme HUET et Mme MAHDI sont désignées assesseurs.)

Résultats du vote pour la Commission de service public :

Nombre de bulletins dans l'urne : 43

La liste Montrouge Ensemble obtient 32 voix.

La liste Mieux vivre à Montrouge obtient 5 voix.

La liste commune Montrouge Autrement et Montrouge Populaire obtient 6 voix.

Sont élus :

Titulaires : Mme FAVRA, M. MOULY, Mme RABIER, M. DAVIAUD, M. PELLETIER

Suppléants : Mme COLAVITA, Mme BAELDE, M. GUERIN, M. DEVRIENDT, M. TIMOTEO

Arrivée de Mme BAELDE qui avait donné pouvoir à Mme COLAVITA

2 – Élection des membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- Je vous propose de continuer le même exercice, mais cette fois-ci pour la commission d'appel d'offres. Il y a également 5 titulaires et 5 suppléants avec 3 listes.

- liste Montrouge ensemble qui comprend comme candidats :
 - o **titulaires** : Mme COLAVITA, M. MOULY, Mme RABIER, M. BRIET
 - o **suppléants** : M. TAKI, Mme ROSSIGNOL, M. LEROUX, M. SIMON
- liste commune Montrouge Autrement et Montrouge Populaire :
 - o **titulaires** : Mme HUET, M. PELLETIER
 - o **suppléants** : Mme TRAJKOVIC, M. TIMOTEO
- liste Maintenant le mouvement à Montrouge :
 - o **titulaires** : M. LEPRINCE, Mme CROCHAT
 - o **suppléants** : M. LE GALL, Mme MEADEL

(Il est procédé au vote à bulletin secret par appel nominal, puis au dépouillement. Mme HUET et Mme MAHDI sont désignées assesseurs.)

Résultats du vote pour la Commission d'appel d'offres :

Nombre de bulletins dans l'urne : 43

La liste Montrouge Ensemble obtient 32 voix.

La liste Mieux vivre à Montrouge obtient 5 voix.

La liste commune Montrouge Autrement et Montrouge Populaire obtient 6 voix.

Sont élus :

Titulaires : Mme COLAVITA, M. MOULY, Mme RABIER, M. BRIET, Mme HUET

Suppléants : M. TAKI, Mme ROSSIGNOL, M. LEROUX, M. SIMON, Mme TRAJKOVIC.

3 – Désignation des représentants de la ville appelés à siéger au conseil de surveillance et aux assemblées générales de la société d'économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine (SOHP)

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- La commune de Montrouge est actionnaire de cette société d'économie mixte, SOHP. En contrepartie, elle bénéficie d'un représentant au sein de son Conseil de surveillance. Ce conseil est

composé de 18 membres et de 5 représentants des locataires. 16 membres sont issus des collectivités territoriales qui sont membres de SOHP :

- Ville de Montrouge : un représentant
- Ville d'Issy-les-Moulineaux : huit représentants
- Ville de Meudon : deux représentants
- Ville de Boulogne-Billancourt : un représentant
- Ville de Chaville : un représentant
- Ville de Vanves : un représentant
- Ville de Ville d'Avray : un représentant
- Grand Paris Seine Ouest : un représentant.

Il y a deux autres membres issus du secteur privé.

Nous vous proposons de désigner le représentant de Montrouge qui sera appelé à siéger à SOHP.

La majorité propose la candidature de M. VIROL.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Mme MEADEL.- Je suis candidate.

M. le Maire.- Nous avons deux candidats : M. VIROL et Mme MEADEL.

Je vous propose de voter à main levée.

Êtes-vous tous d'accord pour que l'on vote à main levée ? Il faut que ce soit à l'unanimité.

Dans le public.- À mon avis, il n'y aura pas de surprise.

M. le Maire.- Merci, mais normalement, le public ne prend pas la parole.

Dans le public.- Je paie mes impôts, Monsieur !

M. le Maire.- Je répète, le public ne prend pas la parole.

Dans le public.- Je ne paie pas mes impôts peut-être ?

M. le Maire.- Monsieur, je vous prie de respecter cette règle. Personne ne prend la parole dans le public.

Merci beaucoup.

Nous passons au vote à main levée.

Qui est favorable à la candidature de M. VIROL ?

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUB, I. MAHDI
Ne prend pas part au vote	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.
Ne prend pas part au vote	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,

Ne prend pas part au vote	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

(Intervention dans le public.)

M. le Maire.- Madame MEADEL, pouvez-vous dire au Monsieur qui est de votre liste de cesser de prendre la parole parce que, apparemment, il ne m'entends pas ?

Madame MEADEL ?

Vous ne voulez pas vous adresser à ce Monsieur qui, apparemment, vous soutient ? Il était sur votre liste.

Dans le public.- Non, je suis sur la liste de TIMOTEO.

M. le Maire.- Qui est favorable à la candidature de Mme MEADEL ?

Vote	Groupe	Elus
Ne prend pas part au vote	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUR, I. MAHDI
Pour	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.
Pour	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,
Pour	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

M. VIROL est désigné représentant de la ville à SOHP.

4 – Proposition du nombre et des noms des administrateurs de Montrouge Habitat, Office Public de l'Habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- Avant que Montrouge n'adhère à SOHP, nous avons Montrouge Habitat, qui était une structure municipale. Cette structure n'a pas encore été dissoute. Elle doit l'être normalement prochainement. L'office qui s'appelait Montrouge Habitat a transféré tout son patrimoine à SOHP le 1^{er} janvier 2022. Le Conseil de territoire de Vallée Sud – Grand Paris a demandé, par délibération, le 23 novembre 2021, la dissolution de l'office Montrouge Habitat, mais elle n'est toujours pas intervenue.

Même si cette structure n'existe plus dans la réalité, nous devons continuer de désigner ses administrateurs. C'est le conseil de VS GP qui procédera au renouvellement de ce Conseil d'administration. Nous devons donc lui proposer l'effectif du Conseil d'administration et une série de représentants de la ville, c'est-à-dire 32 membres. 21 de ses 32 membres seraient des représentants de VS GP : 6 représentants désignés au sein du Conseil de territoire comme aujourd'hui et 15 des personnalités qualifiées.

Une proposition de liste figure dans vos dossiers.

On vous propose de désigner ces membres qui sont confirmés par Vallée Sud - Grand Paris.

La majorité propose les candidats suivants : M. VIROL, Mme COLAVITA, Mme FAVRA, M. MOULY, Mme RABIER, M. GUERIN, Mme LESUEUR, M. XAVIER, M. MELEDJE, M. DROUET, M. FIET, M. FLIPS, Mme GRAÏNE, M. FRANÇOIS, M. PHELIPPOT, M. LEMAITRE, Mme DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, Mme ZERBIB, Mme GORRE, M. DEVRIENDT, M. CHEVALIER, Mme RAMBAUD, Mme ZANATTA et M. MILLOTTE

Y a-t-il d'autres candidats ?

M. TIMOTEO.- Comme en commission, je voudrais juste refaire l'intervention que nous avons faite conjointement dans l'opposition, pour vous demander que cette liste soit ouverte à un ou une membre de l'opposition de ce Conseil municipal et non pas ouverte à des membres qui, dans un passé lointain, ont pu, à un moment ou à un autre, participer à ce conseil comme c'est le cas aujourd'hui et pour lequel j'ai beaucoup de respect. Je n'ai pas de difficultés sur les noms cités en commission par M. VIROL et qui ont été rappelés à l'instant.

Je réitère cette demande qu'un des membres de l'opposition puisse être associé à cette liste d'une vingtaine de noms.

M. VIROL.- Cher ami, effectivement, M. DROUET était représentant du parti communiste dans cette assemblée, il y a des années. Il était sur votre liste lors de cette élection. On ne peut pas dire que ce ne soit pas l'opposition. Il est présent et il s'intéresse au logement social, réellement depuis presque, j'ai envie de dire, des décennies.

Vous vouliez un membre de l'opposition, on prend un membre de votre liste. Ce n'est pas mal, cher ami ?

Mme HUET.- Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire M. TIMOTEO. Nous présentons donc la candidature de Mme TRAJKOVIC.

M. le Maire.- Monsieur TIMOTEO, vous présentez un candidat ?

M. TIMOTEO.- Oui, je suis candidat.

M. le Maire.- Monsieur LE GALL ?

M. LE GALL.- Non, je ne suis pas candidat.

On voit qu'il y a une quinzaine d'élus de la majorité qui sont retenus dans ce cénacle, certains adjoints, d'autres nouveaux, ce qui est plutôt une bonne chose ; ils vont pouvoir apprendre. On peut quand même

regretter que dans les personnels qualifiés, on ait 5 personnes de plus de 75 ans. Je veux bien que ce soit une société en liquidation, mais c'est assez étonnant que vous ne fassiez pas la part à la nouvelle génération. Nous sommes le premier groupe d'opposition, vous auriez pu être un peu magnanime et proposer que nous rejoignons ce Conseil d'administration. Ne l'ayant pas fait, nous ne nous porterons pas candidat.

Nous ne participerons pas au vote.

M. le Maire.- Merci, Monsieur LE GALL.

Nous passons au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Est élue, la liste présentée par la majorité.

Vote	Groupe	Elus
Pour la liste	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUR, I. MAHDI
Ne prend pas part au vote	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.
Ne prend pas part au vote	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,
Ne prend pas part au vote	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

5 – Désignation des représentants de la commune à la SOGEB

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- La SOGEB, société de gestion du Beffroi, a pour mission d'exploiter le Beffroi, notre Palais des Congrès et de la culture. Cette SOGEB est une société publique locale (SPL) administrée par un Conseil d'administration. La ville détient 80 % du capital. Les 20 % restants sont détenus par Vallée Sud - Grand Paris.

Nous vous proposons de désigner les 8 représentants de la commune qui siégeront au Conseil d'administration de la SOGEB en qualité d'administrateurs et de désigner un des représentants pour siéger à l'assemblée générale des actionnaires de la SOGEB.

Il est de tradition que la majorité accorde une place à l'opposition. Nous avons donc évidemment respecter cette tradition.

Je vous propose un vote à main levée, en précisant que la majorité, si vous êtes tous d'accord pour un vote à main levée, ne prendra pas part au vote pour ce qui concerne les candidats des listes d'opposition.

Pour la majorité, sont candidats au sein de la SOGEB : M. LENGEREAU, Mme AUBRY, M. DAVIAUD, M. MARTINEZ, Mme LEMEE, Mme MAILLARD, Mme BENYAGOUB et, comme administrateurs aux Assemblées générales, M. BRIET.

Quels sont les candidats des autres listes ?

M. TIMOTEO.- Je suis candidat pour Montrouge Autrement.

M. le Maire.- Est-ce que Montrouge Populaire est candidat ? *(Non.)*

Pour ce qui concerne Maintenant le mouvement à Montrouge ? Pas de candidat ?

Etes-vous tous d'accord pour un vote à main levée ? Unanimité ?

(Il est procédé au vote à main levée.)

Unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUB, I. MAHDI
Pour	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.
Pour	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,
Pour	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

Sont désignés représentants de la ville à la SOGEB : M. LENGEREAU, Mme AUBRY, M. DAVIAUD, M. MARTINEZ, Mme LEMEE, Mme MAILLARD, Mme BENYAGOUB et M. TIMOTEO. M. BRIET représentera la ville au sein de l'Assemblée générale des actionnaires.

M. LE GALL.- Félicitations aux nouveaux administrateurs.

A-t-on déjà une idée de qui sera le président ou la présidente de cette SPL ?

M. le Maire.- On le saura lorsqu'on installera la SOGEB. Le Conseil d'administration désignera son président, comme il est de tradition.

6 – Désignation des représentants de la commune à la SEMARMONT

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- La SEMARMONT a pour mission de développer l'attractivité de Montrouge, notamment d'un point de vue commercial. Elle est administrée elle aussi par un Conseil d'administration qui comprend 6 représentants de la commune. La SEMARMONT a un capital d'un montant de 230 000 €. Évidemment, la ville est largement majoritaire.

Nous vous proposons de procéder à un vote à main levée. La majorité ne participera pas à vote pour ce qui concerne les candidats de l'opposition. Nous proposons qu'il y ait un représentant de l'opposition au sein de la SEMARMONT.

La majorité propose 6 candidats : M. LENGEREAU, M. MOULY, Mme LESUEUR, M. DAVIAUD, M. TAKI et comme représentant à l'Assemblée générale des actionnaires, M. MARTINEZ.

Qui est candidat pour Montrouge Populaire ?

Mme HUET.- Nous proposons Mme TRAJKOVIC.

M. le Maire.- Et les autres groupes ? Il n'y a pas de candidat.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUB, I. MAHDI
Pour	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.
Pour	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,
Pour	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

Sont désignés membre de la SEMARMONT : M. LENGEREAU, M. MOULY, Mme LESUEUR, M. DAVIAUD, M. TAKI, Mme TRAJKOVIC et, représentant à l'Assemblée générale, M. MARTINEZ.

7 – Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- C'est un rapport que nous devons vous présenter en préambule ou en préalable au débat d'orientation budgétaire que nous allons avoir dans quelques minutes. Ce rapport est prévu par le Code général des collectivités territoriales qui nous dit que : « *Dans les communes de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.* »

Ce rapport va vous être présenté par Mme BAELDE.

Mme BAELDE.- Merci, Monsieur le Maire.

J'imagine que vous avez pris le temps de consulter ce rapport et de pouvoir le parcourir dans son intégralité. Ce n'est pas ce que je vais faire avec vous ce soir, parce que ce rapport n'est pas un simple document réglementaire que nous vous présentons, parce que la loi nous y oblige, c'est avant tout un miroir de nos engagements, de nos choix politiques et de la manière dont nous concevons concrètement l'égalité entre les femmes et les hommes à Montrouge.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru, mais nous ne considérons pas que le travail est terminé sur ce sujet ; bien au contraire !

À Montrouge, l'égalité n'est pas un slogan. C'est une réalité qui se construit jour après jour dans notre organisation interne comme dans nos politiques publiques.

En tant qu'employeur, nous faisons partie des collectivités qui avancent. Les femmes représentent aujourd'hui près des deux tiers de nos effectifs mais surtout, elles accèdent à des responsabilités. Elles occupent 64 % des postes de catégorie A. Notre comité de Direction est strictement paritaire. Cela ne doit rien au hasard, c'est le résultat de choix, d'une volonté politique assumée de faire confiance aux femmes, de leur donner les moyens d'agir et faire tomber les plafonds de verre.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Des écarts de rémunération subsistent, mais il faut les regarder avec honnêteté. Ils sont nettement inférieurs aux moyennes nationales et s'expliquent par des réalités de parcours et d'ancienneté. Cela ne doit pas nous satisfaire pour autant. Notre responsabilité est de continuer à les réduire.

Mais l'égalité ne se joue pas seulement dans nos services, elle se joue dans la vie quotidienne des Montrougiennes et des Montrougiens. Et là, notre responsabilité est encore plus grande. Je pense en particulier à la lutte contre les violences intra familiales, qui est un combat que nous avons décidé de mener avec détermination.

Derrière les chiffres, il y a des femmes, des enfants, des vies bouleversées. Ce que nous avons construit avec le réseau VIF, avec le CCAS, avec nos partenaires, ce n'est pas un dispositif théorique. Ce sont des réponses concrètes : mettre à l'abri, accompagner, orienter, protéger. C'est permettre à une femme de partir, de se reconstruire et de prendre le contrôle de sa vie. Et cela, aucune statistique ne pourra jamais en mesurer pleinement la portée.

Nous agissons aussi en amont, parce que l'égalité se construit dès le plus jeune âge, dans nos écoles, nos équipements sportifs, nos actions culturelles. Nous travaillons à déconstruire les stéréotypes, à ouvrir les possibles, à faire en sorte qu'une petite fille à Montrouge n'ait jamais à se dire que quelque chose n'est pas pour elle.

Ce rapport montre que nous avançons ; il montre que Montrouge est souvent au-dessus des moyennes nationales, mais il nous rappelle aussi que l'égalité est un combat permanent, qui demande de la constance, du courage politique et de la lucidité sur ce qu'il reste à faire.

Alors, oui, nous pouvons y voir une politique investie pour l'égalité femmes/hommes mais nous devons rester exigeants, parce que derrière chaque indicateur, il y a des réalités humaines et parce que notre rôle, en tant qu'élus, c'est précisément de faire en sorte que ces réalités évoluent concrètement pour toutes et tous.

Je vous écoute pour vos questions.

M. le Maire.- Y a-t-il des questions sur ce rapport égalité hommes/femmes ?

Mme TRAJKOVIC.- Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, prévu par la loi du 4 août 2014, nous est présenté ce soir préalablement au débat budgétaire.

Nous l'avons lu attentivement et nous tenons à saluer l'existence de ce document qui témoigne d'un beau travail de la part des services municipaux.

Égalité femmes/hommes : on voit une volonté d'affichage et c'est bien, mais il reste toutefois deux points à bonifier. D'abord, la parité n'est pas atteinte dans les filières sociales : 98 % de femmes dans le médico-social. Ensuite, la police municipale compte seulement 38 % de femmes.

98 % de femmes dans une filière que nous savons moins bien rémunérée par définition.

Que faites-vous pour valoriser financièrement ces métiers qui ainsi pourraient être plus rémunérés ?

Ce rapport présente des actions concrètes que nous reconnaissons, le réseau VIF de lutte contre les violences intra familiales, le centre de santé sexuelle, la maison de la parentalité ouverte en janvier 2025, les actions du CCAS.

Ce document liste des actions sans fixer d'objectifs chiffrés ni mesurer ses résultats. C'est davantage un outil de communication que de pilotage.

Nos observations et préoccupations concrètes :

- logements d'urgence

Le maire a-t-il en perspective l'augmentation de logements d'urgence sur le territoire de Montrouge ?

- planification démographique

Est-ce que la mairie dispose d'une gestion prévisionnelle du nombre de berceaux, de places en crèche, de classes nécessaires pour l'année prochaine, dans deux ans, dans trois ans ?

Cette gestion prévisionnelle des habitants de Montrouge devrait être travaillée au Conseil municipal.

- PMI de proximité

L'idéal serait d'avoir une PMI par quartier. Combien la ville prévoit-elle d'en maintenir et où sont-elles situées ?

- Revalorisation des agents de catégorie C

Quand on a 47 ans et 30 ans d'ancienneté au service de la mairie, la collectivité se doit d'accompagner ses agents vers une catégorie supérieure. Un vrai accompagnement RH est attendu. Il convient également de mieux distinguer et traiter les cas de congé maladie ordinaire et d'accidents de travail.

- Politique inclusive

Nous souhaitons que la politique de la ville soit véritablement inclusive, intégrant toutes les orientations en termes de sexualité et ne soit pas limitée aux seules relations filles/garçons.

Nos trois questions auxquelles nous souhaitons des réponses :

- la revalorisation des agents de catégorie C

Les agents de catégorie C représentent 65 % des femmes de cette collectivité avec un âge moyen de 47 ans concentrées massivement dans des filières peu valorisées comme le médico-social à 98 %

féminin. Quand on a 47 ans et 30 ans d'ancienneté dans la fonction publique territoriale, on est en droit d'attendre un accompagnement RH vers une catégorie supérieure. Quelle revalorisation professionnelle proposez-vous concrètement à vos agents de la catégorie C ?

- le volet santé publique et les services de proximité

Nous tenons à saluer ce qui est déjà fait : le centre de santé sexuelle, la maison de la parentalité, les actions du CCAS. Bravo ! Mais la santé publique c'est quelque chose qui doit être pris à bras le corps par la mairie, bien sûr, mais aussi par le département et la région.

Quelle stratégie la ville entend-elle porter auprès du département et de la région pour renforcer l'offre de santé publique, notamment en matière de PMI et de prise en charge des femmes les plus vulnérables ?

- le dispositif de protection des victimes

Les femmes sans domicile fixe à Montrouge sont totalement absentes de ce rapport qui se présente pourtant comme une politique globale en faveur de l'égalité.

Sur le dispositif de mise à l'abri des victimes de violence, pouvez-vous nous communiquer la liste complète des hôtels partenaires ? Quel est le protocole exact de suivi des auteurs de violences à leur sortie de détention, notamment pour les personnes détenant un bracelet antirapprochement ? Combien de femmes sans domicile fixe sont recensées sur notre territoire et qu'elles actions spécifiques leur sont destinées ?

En conclusion, ce rapport témoigne d'une volonté affichée et nous la respectons, mais une volonté sans objectifs mesurables, sans indicateurs de résultats et avec des angles morts aussi importants que la situation des femmes les plus précaires sur notre territoire reste une vérité incomplète.

L'égalité entre les femmes et les hommes ne peut se résumer à une semaine de sensibilisation en novembre et à des chiffres flatteurs sur la parité au comité de direction. Elle se mesure aussi et surtout à ce que cette ville fait pour les femmes les plus invisibles, celles qui dorment dans la rue, celles qui fuient des violences sans trouver de logement, celles qui ont 47 ans, travaillent dans le médico-social depuis 20 ans et n'ont aucune perspective d'évolution.

C'est à l'aune de ces réalités-là que nous jugerons les engagements de cette majorité. Sachez que nous vous accompagnerons si vous choisissez ce chemin. Nous ne manquerons pas de vous envoyer notre analyse complète du rapport afin que, je l'espère, nos remarques soient prises en compte pour le rapport de l'année prochaine.

Je vous remercie.

M. le Maire. - Merci, Madame TRAJKOVIC.

Y a-t-il d'autres interventions ?

Mme CROCHAT. - Merci. Bonsoir.

Concernant la lutte contre les violences intra familiales, vous formez le vœu d'en faire un axe prioritaire à Montrouge. Qu'elles sont les actions concrètes de sensibilisation que vous souhaitez mettre en place pour lutter contre ces violences ?

Et puis, il n'est pas fait mention, je ne l'ai pas vu, sauf erreur, de la Maison des femmes. Je ne sais pas si vous souhaitez faire des liens avec les maisons des femmes qui s'emparent de ce sujet et qui sont hébergées par l'AP-HP.

Je vous remercie.

M. le Maire. - Merci, Madame CROCHAT.

Monsieur LE GALL.

M. LE GALL. - Le rapport est assez agéographique mais, malheureusement, il est assez pauvre sur les axes essentiels, au-delà des problèmes de rigueur scientifique, et je n'en retiendrai que deux ici, bien qu'ils soient largement plus nombreux dans le rapport. Page 6, vous mentionnez que les données de Montrouge sont celles de 2025 alors que les données nationales sont celles de 2023. Il s'avère donc assez difficile de mettre en œuvre des comparaisons, et des comparaisons qui en seront déduites auraient mérité moins d'emphase et plus de vérité.

Page 10, sur les catégories A, le graphique montre malheureusement 20 % d'écart entre les rémunérations des hommes et des femmes. Le petit tour de passe-passe qui consiste à prendre les 50 plus grandes rémunérations permet d'avoir un écart que de 5 %. On imagine donc l'écart qu'il reste sur le reste du panel entre les hommes et les femmes pour les catégories A, si les 50 meilleures rémunérations ont 50 % d'écart et l'intégralité du panel, 20 %.

Désormais, nous avons l'habitude de ces approximations et la communication fallacieuse toujours plus élogieuse de Monsieur le Maire quant à sa gestion.

Nous aurions aimé davantage de vérité, davantage de projections vers les objectifs chiffrés sur les indicateurs précis. Comment sont suivies les prises de congés, de naissance ? Comment la ville, en tant qu'employeur, incite ses agents à équilibrer le temps consacré à la famille, entre les femmes et les hommes ? Comment sont réparties les promotions ? Quel est le bilan référent harcèlement ? Quelles sont les mesures spécifiques à destination des parents en situation de monoparentalité ? Quel soutien apportez-vous aux associations qui se battent contre les violences faites aux femmes, AidoVie, par exemple, qui ne bénéficie pas d'un local à la mairie et qui souvent se fait mettre à la porte à la maison des associations quand midi arrive pour que le personnel puisse prendre sa pause méridienne ?

De manière plus anecdotique, qu'est-ce qui est fait ici pour intéresser les jeunes garçons à se présenter davantage au conseil des enfants ? On voit de la même manière que l'écart est très important entre les jeunes-filles et les jeunes garçons.

Nous venons encore de voir et constater ce soir que les faits contredisent le rapport. Pour Montrouge Habitat, 24 administrateurs, 14 administrateurs hommes et 10 administratrices femmes ; une répartition de 60/40. Le président de la SOGEB sera probablement un homme. Le président de la SEMARMONT sera probablement un homme. Vous venez de nommer 5 administrateurs masculins et une administratrice féminine sur la SEMARMONT. Le signal demeure malheureusement beaucoup trop clair.

M. le Maire. - Merci, Monsieur LE GALL.

Madame CLAQUIN.

Mme CLAQUIN. - Merci.

Je souhaiterais rebondir sur l'introduction de Mme BAELDE qui nous invitait à mesurer le chemin parcouru. Justement, je prévoyais d'indiquer que, en ce qui concerne tous les chiffres qui sont très intéressants sur les statistiques au sein des services de la ville, il serait certainement très utile de pouvoir les rapprocher des chiffres des années précédentes. Surtout que maintenant, nous commençons à avoir un certain nombre d'années d'expérience de production de ce rapport pour pouvoir, au-delà de la situation à un temps « t », dégager des tendances et pouvoir mesurer des évolutions, y compris des progressions s'il y en a.

Cette profondeur temporelle permettrait aussi d'éviter l'écueil d'une comparaison uniquement entre deux années où on peut avoir des phénomènes tels que ceux que vous rapportez dans le rapport, qui pourraient fausser les interprétations. Mais en ayant un peu plus de profondeur temporelle, on aurait également des analyses un peu plus solides sur non seulement l'état de la situation mais également son évolution et ses éventuelles progressions.

Par ailleurs, il me semble que le rapport gagnerait également à être précisé sur toutes les actions que la ville mène en tant qu'employeur sur, par exemple, la formation. Il y a un paragraphe sur ce point, mais sur les types de formations qui sont proposées aux agents quand on parle de sensibilisation sur

l'égalité femmes/hommes, également sur le télétravail, sur la prévention, puisqu'il y a des chiffres assez marquants sur les différences de congé maladie entre les femmes et les hommes. Donc, quelles actions de prévention concrètes sont menées par l'employeur sur ces sujets ?

Sur la partie politique publique, c'est un peu la même remarque : le rapport ne met pas forcément en exergue les actions nouvelles en 2025 par rapport à ce qui sont des actions qui étaient mises en place les années précédentes et qui deviennent donc récurrentes, peut-être parce qu'il y avait peu d'actions nouvelles en 2025 par rapport à ce qui avait déjà été lancé les années précédentes.

S'il ne tient qu'à cela, des propositions d'actions nouvelles, nous en avons un certain nombre et nous pouvons en formuler, que ce soit le soutien aux foyers monoparentaux, par exemple, qui sont très majoritairement constitués de femmes, notamment à travers la tarification des centres de loisirs, des cantines, des crèches.

En parlant de l'accueil en crèche, un point qui pourrait être facilitant pour l'organisation familiale et en particulier pour les femmes, ce serait l'introduction d'horaires décalés dans certaines structures d'accueil des enfants pour répondre à des besoins spécifiques.

Pour les agents de la ville, on propose également que le congé menstruel puisse être mis en place.

Enfin, plus largement, sur l'espace public et également au sein des écoles et en particulier dans les cours d'école, d'avoir des actions sur la place des femmes dans ces espaces publics en complément des actions que vous citez sur Sine Qua Non, etc., mais de compléter la panoplie d'actions dans ce domaine. Merci.

M. le Maire. - Merci, Madame CLAQUIN.

Il y a d'autres interventions ?

Madame HUET.

Mme HUET. - Oui, nous avons une demande de modification du rapport. Est-ce qu'il serait possible pour l'année prochaine, par exemple à la page 22, dans les interventions dans les établissements scolaires, dans les interventions que vous faites, de rajouter la sensibilisation à l'endométriose en plus de tous les moyens de contraception, prévention des IST, prévention des violences ?

Par ailleurs, vous dites que les missions du centre sexuel de santé sont assurées gratuitement et ciblent le public jeune de moins de 26 ans, elles respectent la confidentialité et les consultations peuvent toutes être anonymisées. On ne comprend pas pourquoi c'est à la demande du patient et pourquoi ce n'est pas automatique.

Merci beaucoup.

M. le Maire. - Merci, Madame HUET.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? *(Non.)*

Mme BAELDE va vous apporter quelques réponses.

Mme BAELDE. - Je vais vous répondre sur les logements d'urgence sur lesquels vous m'avez interpellée. Aujourd'hui, en effet, on en a deux. On a également un partenariat avec un abri qui sauve des vies, comme vous avez pu le voir dans le rapport. L'objectif est de mobiliser d'autres partenariats associatifs. C'est déjà ce qui est en réflexion aujourd'hui pour voir comment on peut mettre en place d'autres moyens de prendre en charge des logements d'urgence pour des femmes victimes de violence.

Concernant la maison des femmes Restart, hébergée par l'AP-HP, Madame CROCHAT, je suis d'accord avec vous : aujourd'hui, les Montrougiennes y ont accès, notamment à celle de Béclère. D'ailleurs, on a plusieurs professionnels de cette maison des femmes qui travaillent aujourd'hui au sein de notre collectivité. On a déjà un partenariat avec cette maison des femmes dans le sens où on est prioritaire pour y avoir accès. Cela fonctionne comme district.

Créer une maison des femmes Restart sur notre territoire, ce ne serait pas possible puisqu'on n'a pas d'accès AP-HP. Une maisons des femmes Restart ne pourrait donc pas être mise en place sur notre commune.

Concernant AidoVie, Monsieur LE GALL, j'ai une question : est-ce que vous pensez que toutes les associations de notre territoire ont la chance d'avoir un local remis à titre gratuit full-time ? Est-ce que vous pensez que toutes les associations de notre commune ont accès à un local dans une maison des associations gratuitement et tout le temps ? En plus de cela, vous reprochez à notre personnel municipal de faire son travail c'est-à-dire de dire : vous ne pouvez pas rester, puisque c'est l'heure de déjeuner ?

La mise à disposition de ce local n'était pas prévue pour cela. Ce n'est pas ce qui nous avait été demandé il y a cinq ans. Aujourd'hui, c'est l'ensemble des Montrougiennes et Montrougiens qui finance la permanence d'AidoVie à la maison des associations, puisqu'elle a décidé que c'était devenu son lieu de résidence.

Est-ce qu'en termes d'égalité avec les autres associations, on trouve cela normal ?

Quand on reçoit une demande de subvention d'AidoVie, et je peux vous le dire parce que j'ai reçu plusieurs demandes de subventions de leur part, c'est soit pour financer sa propre rémunération soit pour financer un véhicule, soit pour financer des locaux. Ce que j'aimerais voir, et très sincèrement, c'est ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est quel est le bilan. On lui a demandé à plusieurs reprises son bilan, notamment sur la manière dont elle prend en charge les personnes. Nous n'avons rien reçu à ce sujet.

Mme HUET.- Elle a un bilan, vous l'avez reçu.

Mme BAELDE.- Je n'ai aucun souci sur le fait de venir en aide à AidoVie, comme à d'autres associations qui prennent en charge des femmes victimes de violence, mais AidoVie n'est pas seule sur le territoire. Elle s'occupe essentiellement du volet juridique comme savent le faire d'autres association. Donc, oui, on aide d'autres association aussi. On ne peut pas uniquement rester focus d'AidoVie. Je comprends que dans le cadre de la campagne, c'est une association qui vous a beaucoup soutenus, qui est venu faire plusieurs conférences chez vous et que vous soyez beaucoup plus intéressés par AidoVie que d'autres associations.

En revanche, si on prend le cas des hébergements d'urgence, on travaille aussi très bien avec Flora Tristan et je pense que Mme DE PABLO pourra vous en parler également. Flora Tristan met en place la prise en charge des femmes victimes de violences et elle le fait très bien, en partenariat avec d'autres associations.

Il y a différents acteurs dans la lutte contre les violences intra familiales et on ne peut pas tout résumer à AidoVie sur notre commune.

Concernant l'information et la sensibilisation que vous avez évoquées tout à l'heure, Madame CLAQUIN, on pourrait à l'avenir, et vous avez raison, travailler sur les différentes formations que l'on met en place, que ce soit pour nos agents ou pour nos polices municipales.

Enfin, un autre point, la santé des femmes est un sujet qui nous préoccupe toutes et tous. En effet, un sujet sur l'endométriose peut également être vu demain, que ce soit dans les lycées ou dans les collèges.

M. le Maire.- Merci. Madame FAVRA ?

Mme FAVRA.- Je souhaitais apporter quelques précisions concernant le soutien aux familles confrontées à des situations particulièrement difficiles.

Pour ces familles, nous avons mis en place des dispositifs d'accueil d'urgence dans les structures d'accueil du jeune enfant, afin de pouvoir les accompagner au mieux. Par ailleurs, nos structures de multi-accueil permettent également un accueil ponctuel, sur quelques heures, pour les enfants.

Nous sommes toutefois très vigilants sur la question du « nomadisme » des enfants. Si les parents traversent des situations complexes, il est essentiel de préserver la stabilité des enfants. Les

professionnels y sont particulièrement attentifs, afin de garantir un cadre sécurisant et permettre à l'enfant de se poser et de souffler.

Concernant la gestion du personnel dans les structures municipales d'accueil du jeune enfant, il faut rappeler que ces équipes sont très majoritairement féminines. Une part importante travaille à 80 %, et nous veillons à accompagner ces organisations de travail, compte tenu de la nature exigeante de ces métiers, afin de favoriser un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Enfin, sur le sujet de la Protection maternelle et infantile, il s'agit d'un acteur important, notamment pour l'agrément des structures d'accueil du jeune enfant. Nous travaillons bien entendu en lien avec eux. Néanmoins, leur rôle est avant tout centré sur le suivi médico-social des enfants, et ils ne constituent pas nécessairement l'acteur principal dans l'accompagnement global des familles en situation de grande difficulté.

M. le Maire. - Merci, madame FAVRA.

Madame DE PABLO, qui est conseillère municipale déléguée à la condition féminine, à la lutte contre les discriminations et les violences intra familiales, souhaite intervenir. On a fait beaucoup de choses avec elle et toute l'équipe sur ces sujets.

Mme DE PABLO. - Merci, Monsieur le Maire.

Cela tombe bien, parce que j'allais commencer en disant que lorsqu'on plante des arbres ou que l'on construit dans une ville, cela se voit immédiatement.

En revanche, lorsqu'on accompagne et soutient des personnes dans des situations difficiles, cela est beaucoup moins visible. Pourtant, c'est un travail de fond essentiel. Durant tout ce mandat, j'ai tenu à mettre en place des dispositifs ancrés, construits en lien étroit avec des institutions et des structures partenaires, afin de garantir un fonctionnement solide et pérenne.

À ce titre, la convention signée il y a deux ou trois ans avec Flora Tristan en est un bon exemple. Cette structure assure non seulement l'accueil et le suivi de femmes en situation de séparation ou de violences, mais elle les accompagne aussi vers des solutions durables : accès au logement, insertion professionnelle, formation si nécessaire.

Ces situations conduisent souvent des femmes à se retrouver seules avec leurs enfants. Il est donc essentiel de leur permettre de retrouver une sécurité globale : personnelle, psychologique et professionnelle. Une femme n'est pas uniquement une mère ; c'est une personne à part entière, avec un rôle dans la société et plusieurs dimensions de vie à reconstruire. Retrouver des repères et une stabilité est une condition clé pour se reconstruire durablement.

Ce travail a demandé du temps et un engagement important, mais il constitue aujourd'hui une base solide. L'objectif est désormais de poursuivre dans cette voie, en développant des actions qui ne soient pas seulement ponctuelles - autour de dates symboliques comme le 8 mars ou le 25 novembre -, mais bien des dispositifs pérennes, capables d'apporter une véritable stabilité aux personnes accompagnées.

M. le Maire. - Merci, Madame DE PABLO.

Merci pour vos réponses à toutes.

Je voudrais terminer en complétant et en revenant sur ce rapport qui est relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de notre collectivité.

Je trouve que c'est un très bon rapport, qui est très riche en réalité. Je voudrais quand même remercier nos équipes qui l'ont préparé, l'équipe de direction et notamment l'équipe des ressources humaines qui a beaucoup travaillé. Il faut les saluer.

Évidemment, ce rapport est perfectible. Il y a des choses à rajouter.

D'ailleurs, nous avons désormais, au sein de notre équipe, un expert qui va nous aider à améliorer les choses, puisque Matthieu DEVRIENDT est désormais délégué à l'observation et à l'évaluation des politiques publiques. Grâce à lui, on va l'enrichir.

Sur l'accompagnement de nos agents, évidemment, c'est un enjeu majeur pour nous. D'ailleurs, on en parlera tout à l'heure dans le rapport d'orientation budgétaire.

L'un de nos grands objectifs est d'améliorer le pouvoir d'achat et la protection de nos agents et très concrètement, il y a des mesures très fortes qui vous seront présentées.

Nous sommes évidemment attentifs à la carrière de nos agents. À Montrouge, le personnel est nettement majoritairement féminin, par construction, étant donné les compétences que nous exerçons. Mais qu'il s'agisse de formation, de promotion et d'avancement, de reconversion, dans tous ces domaines, nous sommes très attentifs et des choses excellentes sont décidées.

Le télétravail tient compte des situations personnelles aussi de nos agents. Nous allons revaloriser leur carrière, en particulier pour le personnel de la petite enfance, le fameux bonus attractivité qui leur sera versé. C'est un bonus 100 % féminin.

On me dit également que la police municipale recense une seule femme SDF à Montrouge, pour répondre à l'une des questions posées par Mme TRAJKOVIC.

C'est un très bon rapport qui mérite d'être enrichi, qui le sera dans les années qui viennent. Cette cause de l'égalité entre les femmes et les hommes, nous devons, comme nous nous y attachons depuis plusieurs années, continuer de l'accompagner et de l'encourager.

Merci pour ce débat.

Nous devons prendre acte par un vote que le débat a eu lieu.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Il est pris acte du débat à l'unanimité.

Mme MEADEL. - Notre groupe s'abstient sur ce rapport, dont on a essayé de démontrer qu'il n'était pas conforme à la réalité de terrain.

M. le Maire. - On prend acte du fait que l'on a tenu le débat et non pas d'approuver le rapport.

Mme MEADEL. - Ce n'était pas clair pour nous. Oui, on a bien eu un débat.

M. le Maire. - On prend acte que le débat a eu lieu.

Il ne s'agit pas d'approuver ou non le rapport.

Nous sommes unanimes pour approuver le fait que le débat a eu lieu ?

Mme MEADEL. - D'accord.

PREND ACTE A L'UNANIMITE

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUR, I. MAHDI
Prend acte	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.

Prend acte	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,
Prend acte	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

FINANCES

8 – Adoption du règlement budgétaire et financier de la Ville de Montrouge

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire. - Nous sommes passés à la comptabilité M57. C'est un terme de comptabilité publique, c'est le document budgétaire.

Ce règlement budgétaire et financier a pour objectif de formaliser et de préciser l'ensemble des règles budgétaires et financières qui encadrent la gestion de la ville, en application des textes.

Il décrit tout un ensemble de procédures budgétaires organisationnelles et comptables pour pérenniser les pratiques et les faire connaître. Il doit mentionner un certain nombre de règles qui sont définies par l'article 1612-30 du Code général des collectivités territoriales ainsi que toutes les modalités de gestion et autorisation de programmes, autorisations d'engagement et les crédits de paiement (AP/CP). Il précise un certain nombre de règles. La forme reste libre.

Vous avez reçu ce document, qui est dense et très complet. Nous vous proposons de l'approuver.

Y a-t-il des questions sur ces règlements ?

Je n'en vois pas.

Je vous propose de passer au vote.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Il est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

Vote	Groupe	Elus
Pour	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUB, I. MAHDI
Pour	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	J. MEADEL, G; LE GALL, S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT, M. LEPRINCE.
Pour	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,
Pour	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

--	--	--

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

9 – Rapport d'orientations budgétaires 2026

Rapporteur : M. LE MAIRE

M. le Maire.- Je vais vous présenter ce rapport avec quelques images, quelques *slides* pour que les choses soient claires pour tout le monde.

(Projection d'un PowerPoint.)

Ce rapport d'orientation budgétaire précède le vote de notre budget qui aura lieu dans 15 jours, le 23 avril prochain.

Vous le savez, le budget de la ville, c'est le document le plus important et c'est celui qui traduit sa volonté politique. Nous sortons d'une campagne municipale au cours de laquelle nous avons présenté à nos concitoyens un certain nombre de projets, de propositions. Ces orientations politiques se traduisent dans nos choix budgétaires parce que pour mettre en œuvre ce programme, il nous faut des moyens. Chacun le comprendra.

Nos orientations politiques sont les suivantes pour l'année 2026 et pour l'ensemble du mandat et c'est conforme au programme que nous avons présenté et sur lequel nous avons été élus.

D'abord, le premier objectif est de faire en sorte que Montrouge continue d'être une ville qui fasse la part belle à la nature, aux espaces verts, à l'écologie. Et donc, nous allons poursuivre notre politique de végétalisation de la ville, notamment dans la perspective du réchauffement climatique qui n'est plus une option mais maintenant une réalité. Il faut donc que l'on s'adapte.

On va continuer de favoriser l'agriculture urbaine et la biodiversité.

Nous allons également continuer d'accélérer sur la transition énergétique avec les actions que nous avons déjà engagées : le schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL), le système de management de l'énergie dans tous nos bâtiments, le projet de géothermie qui va bientôt arriver et tout le projet d'utilisation de l'énergie solaire.

Le premier enjeu est une ville plus verte, plus écologique et qui prépare la transition écologique et qui s'adapte au réchauffement climatique. C'est un enjeu essentiel.

Deuxième objectif : une ville plus belle et plus tranquille, qui nous permet de conserver notre tranquillité publique et notre sécurité et d'avoir une ville propre et belle dans son cadre public.

On va renforcer les moyens de la police municipale et continuer de coordonner notre travail avec les services de l'État, notamment la police nationale. On va continuer à déployer la vidéoprotection comme on l'a fait depuis 10 ans. On va développer des actions de prévention auprès des jeunes et des seniors. On va renforcer notre politique de propreté en essayant de faire en sorte qu'il y ait moins d'incivilités dans l'espace public. Nous veillerons également à enrichir et conserver la qualité de l'esthétique urbaine et préserver le patrimoine montrougien. C'est aussi un enjeu essentiel pour avoir une ville belle.

Le troisième objectif, c'est une ville solidaire. Être attentif à chacun. Cela fait écho au débat que l'on vient d'avoir sur l'égalité femmes/hommes, au-delà des agents de la ville. Les objectifs sont :

- améliorer l'accès aux soins et renforcer l'offre de santé de proximité, avec notamment cette maison médicale de garde que nous allons installer au centre médical de santé,
- développer des politiques de prévention, notamment lutter contre l'isolement des seniors en particulier et les violences intra familiales,
- soutenir les publics les plus fragiles, notamment les familles monoparentales, mais aussi les étudiants et toutes les personnes qui souffrent de handicap, ainsi que les seniors à travers notre politique du bien vieillir, qui fonctionne bien et que nous allons élargir encore,
- renforcer l'accompagnement social et les parcours de vie
- poursuivre une politique de logement équilibrée et accessible afin que chacun puisse trouver une solution à Montrouge

Quatrième objectif : continuer de faire de Montrouge un ville du bien grandir et donc se préoccuper de l'avenir de nos enfants. Nous allons :

- renforcer l'offre d'accueil en petite-enfance avec plusieurs projets qui vous seront présentés dans les semaines et mois qui viennent,
- rénover et moderniser les écoles et les centres de loisirs, comme on l'a fait à Rabelais et on va continuer dans d'autres écoles,
- développer les politiques éducatives élargies. On mettra en particulier l'accent dans ce mandat sur la prévention face au harcèlement qui est un fléau,
- lutter contre l'usage excessif des écrans,
- continuer de mettre l'accent sur le bien-manger qui est aussi essentiel pour que nos enfants se portent bien et grandissent bien,
- favoriser l'accès à la culture, aux sports, aux activités citoyennes,
- continuer de soutenir les familles dans leur parcours éducatif.

Sur le bien grandir, c'est-à-dire la petite-enfance et l'enfance, cela représente presque 60 % du budget de la ville et de ses agents.

Cinquième objectif : continuer de faire de Montrouge une ville animée, où les commerces se portent bien et continuent de s'implanter, où on peut faire ses courses à pied. Une ville qui a une offre culturelle riche et une vie locale animée. On va donc :

- continuer de soutenir le commerce de proximité et les polarités commerciales
- développer et moderniser nos équipements culturels et en créer de nouveaux au cours du mandat,
- organiser davantage d'événements culturels et festifs fédérateurs,
- soutenir les associations et l'engagement citoyen, notamment le bénévolat,
- accompagner l'innovation, la création, l'artisanat avec notamment tout un quartier qui sera dédié à l'économie circulaire, au réemploi, avec un FabLab, etc.

Sixième objectif : continuer de faire de Montrouge une ville accessible où l'on peut se déplacer facilement et avec tous les moyens possibles :

- rénover et aménager les grands axes de circulation. Beaucoup de choses ont été engagées et on va les achever, notamment sur les voies départementales qui entourent Montrouge
- développer les mobilités douces ; les pistes cyclables, on a fait beaucoup, les cheminements piétons,
- améliorer l'accessibilité pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi les seniors et les familles,
- adapter les politiques de stationnement en fusionnant les deux DSP, en surface et en ouvrage,
- intégrer les nouvelles infrastructures de transport, et en particulier, c'est l'arrivée de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express qui va transformer le quartier du Haut Mesnil.

Septième objectif : nous allons continuer de faire de Montrouge une ville active, notamment pour ceux qui font du sport et qui souhaitent cultiver leur corps :

- soutenir les associations sportives et les clubs,

- moderniser et développer les équipements sportifs. Beaucoup de projets sont dans les cartons et vous seront présentés,
- ouvrir les pratiques sportives à un public élargi, pas seulement aux licenciés,
- développer le sport-santé,
- organiser des événements sportifs fédérateurs. De nouveaux projets vont être présentés.

Huitième objectif, c'est de préserver une ville en bonne santé financière. Montrouge est une ville bien gérée et nous avons les moyens de nos ambitions :

- maîtriser nos dépenses de fonctionnement, c'est ce que nous faisons,
- poursuivre nos efforts d'investissements pour réaliser tous ces projets qui permettent d'améliorer le cadre de vie,
- valoriser notre patrimoine et adapter tous nos équipements. Nous avons une centaine d'équipements sur la ville, en matière d'éducation de petite-enfance, mais aussi sportifs et culturels.
- continuer d'emprunter, mais de façon mesurée pour rembourser notre dette et rester dans les ratios d'endettement,
- rechercher des partenariats et des subventions pour financer ces projets, notamment auprès de nos partenaires institutionnels que sont la région, le département, l'État, Vallée Sud – Grand Paris, la Métropole du Grand Paris, etc.
- maintenir une fiscalité modérée à l'échelle du territoire et du département.

Voilà nos orientations politiques. C'est ce que nous voulons faire, mais nous sommes tributaires de l'État puisque l'État, en matière de finances publiques, est un partenaire, en tout cas un décideur important et ses décisions influent, évidemment, sur notre budget.

Il faut que vous sachiez que l'État a pris en 2025 et un peu en 2026 plusieurs décisions qui vont nous impacter négativement et donc cela pèse sur notre budget. Nous subissons une hausse du taux de contribution employeur à la CNRACL, à laquelle nous contribuons. L'État a décidé, unilatéralement, de faire passer le taux des employeurs des collectivités, donc des communes, à 37,6 % (+3 points). Cela va peser dans nos comptes à hauteur de 360 000 € supplémentaires.

L'État a décidé de maintenir notre contribution au FPIC, puisque nous sommes considérés comme une ville qui a davantage de moyens que les autres, 1,4 M€.

Nous avons appris - c'est une mauvaise nouvelle - que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, que nous avons instaurée à hauteur de 35 %, allait être recentrée. Les recettes que nous percevions à ce titre vont être diminuées de 466 000 €.

Enfin, on vient de l'apprendre, la dotation globale de fonctionnement (DGF) va baisser de 800 000 €. C'est une très mauvaise nouvelle.

La DGF est la principale dotation que l'Etat verse aux collectivités locales. Depuis six ans, la DGF, entre 2020 et 2026, pour Montrouge, a baissé de 2 M€. En près de six ans, on a perdu 2 M€. On percevait 3,5 M€ en 2020 et on percevra à peine 1,5 M€ en 2026. Ces décisions de l'Etat pèsent sur notre budget. Avec tous ces éléments que je viens d'indiquer, nous avons de moins en moins de recettes, mais nous avons toujours autant voire plus de charges, parce que nos dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter, les salaires augmentent, ils sont indexés sur l'inflation, et tous les achats que nous faisons tiennent également compte de l'inflation et l'augmentation des coûts, notamment en matière de fluide et autres.

Les événements internationaux que nous subissons, que nous vivons, que nous traversons ne vont pas améliorer les choses dans les semaines et mois qui viennent, notamment s'agissant de l'achat de gaz surtout, électricité, je ne sais pas.

Voilà la situation s'agissant des décisions de l'État.

Quels sont nos choix ? On a les orientations politiques, on subit les décisions de l'État et un contexte particulier. Face à cela, nous devons faire des choix pour réaliser notre programme.

Nos choix sont les suivants. Nous voulons, je l'ai dit tout à l'heure dans le rapport sur l'égalité femmes/hommes, et c'est une priorité pour nous, c'est un vrai choix, améliorer le pouvoir d'achat et la protection des agents municipaux.

Nous avons donc décidé de mesures très concrètes pour améliorer la rémunération et les conditions de travail des agents, renforcer leur pouvoir d'achat, renforcer leur protection et valoriser leur engagement. C'est un choix très fort qui pèsera en 2026 pour 1,1 M€ sur le budget et qui sera reconduit chaque année.

Très concrètement, ce sont les mesures suivantes qui seront présentées dans 15 jours :

- augmentation du complément indemnitaire annuel (CIA), 400 000 € en 2026 et cela montera progressivement dans les trois ans
- mettre en place le bonus attractivité pour les agents de la petite-enfance. Cela représente 100 € net par agent
- renforcer la prise en charge du remboursement des transports en commun, 75 % au lieu de 50 %. Cela représentera 70 000 € par an. C'est le Passe Navigo.
- augmentation de la participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance. On l'avait décidé l'an dernier, mais cela se traduit dans les chiffres cette année : 220 000 € au total.

Ce sont des décisions concrètes qui vont permettre d'améliorer le pouvoir d'achat des agents. C'est le premier choix et il est fondamental pour montrer notre attachement aux agents, à leur pouvoir d'achat et à la protection.

Ensuite, deuxième choix : améliorer et développer de nouveaux services. Nous souhaitons enrichir les services que la ville propose - ils sont déjà très nombreux, mais on va continuer -, en particulier une conciergerie autour des seniors, le bien-manger, les événements culturels, la maison de la parentalité, l'entretien des nouveaux parcs et jardins. Le parc Schumann va bientôt être inauguré et bientôt celui du 127 et d'autres verront le jour au cours du mandat. On va également ouvrir de nouveaux lieux de culture et de sport.

Tous ces services génèrent des dépenses de fonctionnement nouvelles qu'il nous faut assumer.

Troisième objectif, poursuivre nos investissements pour réaliser les projets que nous avons présentés lors de la campagne, pour améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Nous allons aménager de nouveaux espaces publics, de nouveaux parcs ; nous allons moderniser nos équipements publics. Je l'ai dit tout à l'heure, on vous donnera le détail lors du budget et pour accompagner la transition écologique.

Voilà nos choix, qui sont la traduction de nos ambitions.

Quels sont les leviers dont nous disposons pour réaliser ces choix et traduire dans les faits nos orientations politiques ?

Nous disposons de trois leviers.

Le **premier levier** est de continuer de rechercher des financements externes, donc les subventions et toutes les aides que nous pouvons avoir auprès de nos partenaires. Là aussi, c'est un travail important, complexe, mais qui suppose d'avoir des projets. Si on veut avoir des aides, il faut que l'on ait des projets. C'est ce que nous avons et on va continuer de le faire.

Je rappelle que beaucoup de nos réalisations passées ont été subventionnées en moyenne à 30-35 % et pour certaines à plus de 50 %.

Le **deuxième levier**, c'est la fiscalité. Nous avons fait le choix d'augmenter le taux du foncier bâti. Montrouge est aujourd'hui la commune du territoire qui a le taux de foncier bâti le plus bas. Nous proposons d'augmenter ce foncier bâti de 5 points pour mettre en œuvre tous les projets que je viens d'évoquer.

Le **troisième levier** est le recours à l'emprunt pour financer l'investissement. Nous prévoyons en 2026 de recourir à l'emprunt à hauteur de 12 M€. C'est bien sûr un emprunt d'équilibre. Il sera levé en fonction de la réalisation de nos projets.

Montrouge, et c'est une réalité, est la ville qui a le taux de foncier bâti le plus bas. Avec 5 points, nous aurons en 2026 un taux de foncier bâti de 24,98 %. Avec 25 %, nous resterons les plus bas du territoire.

Nous avons intégré l'augmentation. On ne sait pas ce que les autres vont faire. On sait juste que Clamart a augmenté de près de 4 % pour aller à 26,86 %. Pour les autres, il est probable qu'ils augmenteront aussi leur taux de foncier bâti parce que j'imagine qu'ils ont les mêmes objectifs que nous et disposent de moins en moins de leviers, puisqu'il n'y a qu'un seul levier, c'est la fiscalité sur le foncier bâti.

La moyenne du VSGP est à 30 %. La moyenne nationale sur le foncier bâti est à 35 %. Donc, on est très loin de cette moyenne nationale puisqu'on est à 25. On est bien sûr très en-deçà de la moyenne de VSGP.

Quand nous disons, alors que cela a été contesté par certains durant la campagne, que la fiscalité à Montrouge est modérée, c'est une réalité. Elle l'était au mandat précédent, elle le sera dans le mandat qui vient. Évidemment, nous ne procéderons pas à de nouvelles augmentations du foncier bâti pendant toute la durée du mandat. Ce sont nos leviers financiers.

Maintenant, je vais vous présenter la traduction de tous ces éléments d'un point de vue budgétaire.

Notre budget de fonctionnement devrait se présenter de la manière suivante. D'abord, en matière de recettes, nous prévoyons en 2026 des recettes à hauteur de 103 M€, avec trois grandes parties :

La fiscalité : 77,5 M€.

Dans notre fiscalité, il y a quatre sources différentes :

- le foncier bâti : avec l'augmentation de 5 points, le produit du foncier bâti s'élèvera à 37,4 M€.
- la Taxe d'Habitation : elle a été supprimée pour les résidences principales, mais nous bénéficions d'une compensation à l'euro/l'euro, de 11,4 M€. On n'a plus la faculté d'augmenter le taux. La compensation est figée. Nous avons également une part de THRS sur les résidences secondaires. Au total, nous avons 13,2 M€ de TH, dont la majeure partie est devenue une dotation.
- l'attribution de compensation, figée depuis 2016, que nous verse la Métropole du Grand Paris en contrepartie du fait qu'en 2016, on a perdu ce que l'on appelait la taxe professionnelle qui est devenue (CFE, CVAE). Là aussi, c'est une dotation ; nous percevons 21,1 M€ au titre de l'impôt économique.
- les droits de mutation à hauteur de 3,5 M€. C'est le produit de toutes les ventes réalisées sur le territoire de Montrouge.

Ces quatre éléments additionnés constituent nos recettes fiscales. Vous voyez que le foncier bâti, qui est la seule taxe sur laquelle nous avons un pouvoir de taux, représente un peu moins de la moitié.

Recettes des **services et du domaine** : 15,4 M€. Ce sont tous les services que la ville facture. Cela va de la restauration scolaire, les centres de loisirs, les crèches, etc.

Dotations et subventions : 9,9 M€. Vous avez constaté qu'elles étaient en baisse, parce que c'est là-dedans que l'on trouve la DGF.

Nos recettes, en prévision, s'élèvent à 103 M€. Nos dépenses s'élèveront en 2026 à hauteur de 91,8 M€ :

- les dépenses de gestion : 18,5 M€
- les dépenses de personnel, c'est la masse salariale en forte augmentation, plus de 2 M€, à hauteur de 52 M€
- atténuation de produits, c'est la péréquation et le FNGIR, presque 12 M€
- autres charges de gestion et les frais financiers et charges exceptionnelles, en particulier liés au remboursement de la dette.

Ce sont nos recettes et dépenses de fonctionnement. Les recettes sont supérieures aux dépenses, ce qui nous permet de dégager une épargne brute, que l'on appelle aussi autofinancement, à hauteur de 11 M€. Cet autofinancement nous permet de financer une partie de nos investissements.

J'en viens à la section d'investissement, puisque le budget de la ville est composé du fonctionnement et d'investissement.

Le budget d'investissement en 2026 s'organisera de la manière suivante :

- 24 M€ d'investissement avec des dépenses liées à l'aménagement des espaces publics et du cadre de vie pour environ 13 M€. D'abord, on va terminer le parc Schuman dont vous savez que c'est une AP/CP qui avait été calée sur un montant d'un peu plus de 10 M€. Là, c'est la fin, c'est la troisième année.
- végétalisation et adaptation de la ville aux enjeux climatiques, 1,3 M€. C'est ce que j'évoquais notamment sur le schéma d'aménagement lumière et le SDAL et l'éclairage public, pour 3,8 M€. C'est un programme qui se déroule.

Autre projet pour l'espace public et cadre de vie, c'est la fin du projet Péri-Ginoux-Gautier. Il nous reste un solde de l'AP/CP de 400 000 €.

Les **fonds de concours pour le développement des logements sociaux** : nous progressons lentement mais sûrement vers les 25 % imposés par la loi. On doit être à 23,5 ou 24. Nous soutenons les bailleurs qui construisent les logements sociaux.

Transactions foncières et immobilières, nous prévoyons une provision de 1 M€ pour acquérir des biens et notamment des commerces, lorsque des opportunités se présenteront.

Une étude importante pour le projet de la gare Châtillon-Montrouge qui sera réalisée cette année et qui sera présenté en fin d'année ou en début d'année prochaine et qui nous donnera une vision claire de ce qui va se passer là-bas.

S'agissant maintenant de la rénovation, entretien des bâtiments et équipements de services, 12 M€, 12,8 pour les espaces publics et 12 pour les équipements et les bâtiments. Nous allons terminer l'AP/CP de Rabelais et du centre de loisirs Gargantua, 2,7 M€.

Nous allons également terminer les projets relatifs à la petite-enfance, notamment la maison de la parentalité, le jardin d'enfants des oliviers et la PMI, pour à,9 M€.

Nous prévoyons 2,1 M€ pour les autres projets scolaires.

Dans ce volet entretien des bâtiments et équipements et services, nous avons 900 000 € pour les infrastructures numériques, 300 000 € pour la vidéoprotection, 500 000 € pour le système de management de l'énergie, 700 000 € pour l'entretien et les relations des bâtiments culturels et 300 000 € pour le budget participatif montrougien.

Tout cela constitue nos dépenses d'investissement à hauteur de plus de 24 M€.

Comment finançons-nous ces investissements ?

- autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, 11,1 M€
- les subventions que nous obtiendrons, certaines sont déjà obtenues puisqu'elles sont liées à des programmes qui se terminent
- le FC-TVA qui correspond au remboursement de la TVA sur l'année N-1, 4 M€. On a beaucoup investi en 2025, près de 30 M€
- les opérations d'ordre : ce sont des écritures en recettes et en dépenses, notamment pour l'opération du 16-18 République pour un peu plus de 2 M€
- elles figurent là, mais ce sont juste des écritures, 3,5 M€
- l'emprunt, un peu moins de 12 M€, emprunt d'équilibre en fonction de la réalisation de nos projets.

Voilà pour notre budget d'investissement : 24,8 M€ pour les dépenses d'équipement, une dette de 4,3 M€ et donc des recettes avec l'épargne de 11 M€, les subventions 2,1 M€, l'emprunt 11,9 M€ et le FC-TVA.

Voilà les éléments de nos orientations budgétaires pour l'année 2026, qui se traduiront dans 15 jours par le vote de notre budget.

À vous la parole.

Madame HUET.

Mme HUET.- Merci, Monsieur le Maire.

Une remarque de forme pour commencer.

Dans le document que vous nous avez envoyé, il semblerait que vous n'arrivez pas à vous décider entre l'utilisation des millions ou des milliers, donc le signe K ou le signe M. On a comme l'impression que vous cherchez parfois à minimiser l'importance de certains montants ou, au contraire, à les grossir. Par exemple, en page 17 du document : le déploiement du dispositif de vidéoprotection est noté comme étant un montant de 0,3 M€. Et juste en dessous, le budget participatif montrougien est noté à 300 000 €. Et là, on se dit que 300 000, c'est vraiment bien.

Si vous pouviez harmoniser la présentation pour éviter ce genre de lecture erronée, ce serait super pour la prochaine fois.

Sur la partie orientations politiques, je ne vais pas revenir longuement dessus puisque, après tout, ce sont vos orientations politiques et on n'est pas d'accord. Cela me paraît être un préalable à ma prise de parole et au fait que nous ayons présenté une liste concurrente à la vôtre en mars dernier.

Quelques remarques, néanmoins.

Sur la partie écologie, il serait bien d'être un poil plus honnête et que vous nous parliez, par exemple, de votre programme pour Vallée Sud - Grand Paris. Si vous proposez réellement une gestion plus durable des ressources, comme elles sont toutes gérées là-bas, ce serait bien de savoir ce que vous comptez y faire. Pour le public, sachez que le document que l'on nous a transmis est plus fournie sur la partie écologie et inclut donc un volet intitulé « une gestion plus durable des ressources ».

On ne peut parler d'eau ou de déchets sans parler de l'intercommunalité. Pourriez-vous préciser quel programme, quelles orientations vous allez porter à Vallée Sud Grand Paris ? Par exemple, une réinternalisation de la gestion de l'eau, un plus grand contrôle du SEDIF aussi, au moment même où Veolia se fait épingleur pour avoir surfacturé de grands immeubles, surtout sociaux.

Une remarque de forme pour M. MOULY, si vous pouviez ne pas utiliser l'expression « mobilité douce ». Il n'y a rien de doux dans la marche ou le vélo. On dit mobilité active, parce que le sujet, c'est l'être humain. Quand on se place de notre point de vue d'humain, la mobilité la plus douce, en réalité c'est la voiture, celle dans laquelle on est un peu passif.

Dernière remarque, il n'y a pas les mêmes informations sur le PowerPoint que vous venez de présenter que sur le document que nous avons reçu. Par exemple, nous découvrons que vous allez fusionner les DSP stationnement et parking. C'est bon à savoir. On réagira la semaine prochaine.

J'ai ensuite des remarques par partie du budget.

Sur l'investissement : en général, vous semblez très préoccupé par les paramètres de gestion comptable et financière à courte vue. C'est même un objectif à part entière de vos orientations politiques. On tient à vous rappeler que l'endettement et la création de monnaie qui va avec, c'est le moteur du développement économique. C'est même le ressort primordial du capitalisme qui vous est cher, tel qu'il s'est développé depuis son origine dans les comptoirs de commerce de l'Italie et les Pays-Bas aux XVIe et XVIIe siècles. Il n'y a donc pas de gestion saine, il y a pour nous un avenir, un environnement, un intérêt général et une vie en commun qui seraient sains et durables.

A *minima*, vous pourriez passer tous les investissements nécessaires à une transition sociale et environnementale au crible de scénarios climatiques, économiques et financiers extrêmes. Par exemple, la crise massive de la dette privée qui arrive pour voir quels en seraient les impacts, notamment sur les fameux critères de gestion dits « responsables » et, en regard, les bénéfices à escompter de ces dépenses pour leur valeur assurantielle.

Pour nous, ce serait une gestion saine.

Dans le détail, on ne voit pas où est la géothermie. Vous en parlez très brièvement dans l'introduction. Vous nommez un délégué qui y est affecté, mais il n'y a pas de budget attribué. C'est pareil pour le budget Porte de Montrouge, Campus Fac Dentaire ; on ne voit pas où sont ces dépenses.

Vous dites dans vos orientations politiques vouloir faire du social, mais on ne le voit pas non plus. Quelle est la ligne budgétaire qui correspond à cette annonce ? Vous comptez investir seulement 500 000 € cette année dans le logement social. C'est moins que les dépenses d'achats de nouvelles caméras pour la ville et les frais d'études pour le projet du quartier de la gare Châtillon-Montrouge mis ensemble, ce qui nous paraît démesuré.

Sur Rabelais, nous serions preneurs, lorsque les travaux seront entièrement terminés, d'un retour d'expérience complet pour évaluer l'intégralité des bénéfices et des coûts de cette opération. Pour les bénéfices, il faudrait chiffrer par exemple les gains en matière d'énergie, d'émission, de qualité de vie dans les bâtiments, de qualité des prestations, d'alimentation. En bref, la totalité avec y compris un questionnaire d'évaluation auprès du personnel de l'établissement et des parents pour mieux apprécier la valeur d'un gros effort d'investissement de la commune dans les bâtiments scolaires.

J'imagine que M. BRIET et M. DEVRIENDT pourraient se charger de nous faire un tel retour d'expérience vu leurs nouvelles délégations.

Sur le fonctionnement et d'abord sur les recettes : pendant toute la campagne, vous avez insisté, toutes et tous d'ailleurs, pour dire qu'il ne s'agissait que de Montrouge, qu'il ne fallait parler que de Montrouge et pas de politique nationale. Évidemment, personne n'est dupe. Si les électeurs se sont autant abstenus, c'est qu'ils savent bien que le pouvoir et les marges de manœuvre des mairies sont réduites, que l'enjeu n'est plus ici.

À défaut de vous occuper de politique nationale, ce qui n'est évidemment pas vrai, celle-ci s'est bien occupée de vous. De peur que les communes deviennent des foyers de contestation des politiques de plus en plus autoritaires de Macron, mais même avant lui, de Hollande et de Sarkozy, l'autonomie financière des communes a été réduite à peau de chagrin et leurs compétences grignotées par l'échelon supérieur, les fameuses intercommunalités comme Vallée Sud – Grand Paris. La seule marge qu'il vous reste donc, c'est la taxe foncière. On comprend que vous l'utilisiez et en début de mandat, histoire que d'ici à la fin du mandat, les gens aient oublié ou *a minima* vous aient pardonné.

Mais la taxe foncière est un impôt qui est injuste et inégalitaire. Les 20 % des plus petites propriétaires consacrent 4 % de leurs revenus à cette taxe contre 1,6 % pour les plus riches. La taxe foncière pèse jusqu'à 10 % du patrimoine des ménages qui ont recours à l'emprunt contre à peine 0,01 % pour certains grands propriétaires qui possèdent des dizaines de biens.

En dix ans, la taxe foncière a déjà augmenté deux fois plus vite que l'inflation, atteignant en 2024, 1 000 € en moyenne pour une maison et 850 € pour un appartement.

23 % d'augmentation, c'est beaucoup.

Vous aviez d'autres leviers, mais encore faut-il que ce soient vos priorités.

La communication, bien sûr, je pense que tout le monde ici en parlera, l'événementiel et la fameuse enveloppe pour les voitures et logements de fonction. 500 000 € pour rénover la maison de votre directeur général des services, c'est un scandale. On se demande combien d'autres dans le genre vous avez cachées dans les comptes. Oui, ce ne sont pas les millions que représente la hausse de la taxe foncière, mais ce n'est pas rien.

Vous pourriez augmenter la taxe de séjour, par exemple, et pas que sur les catégories d'hôtel que nous n'avons pas à Montrouge. Vous pourriez avoir une vraie taxe sur la publicité extérieure et pas qu'une taxe sur les écrans de plus de 7 mètres carrés, qui n'existent pas à Montrouge. Et si à la fin des fins, il n'existe pas d'autre moyen que d'augmenter la taxe foncière, il faut l'expliquer très largement à la population. Il faut organiser des réunions, l'inscrire dans un programme ambitieux de lutte contre le changement climatique, accompagné d'un vrai effort en faveur des personnes les plus défavorisées, de lutte contre toutes les discriminations, d'amélioration et développement de l'habitat social et de rémunération des agents des services communaux.

Bref, faites confiance à l'intelligence collective. Arrêtez de vous cacher derrière les moyennes du département et les moyennes nationales. Et surtout, arrêtez de soutenir au niveau national toutes les politiques d'assèchement des finances locales portées par vos amis au gouvernement et au Parlement, notamment au Sénat.

Sur les dépenses de fonctionnement, vos éléments de langage sur le personnel sont trompeurs. Vous dites que l'augmentation de plus de 2 % traduit « *la volonté de la municipalité de concilier rigueur de gestion, qualité du service public et attention portée aux conditions de travail des agents* ». C'est beau, mais ce n'est pas sérieux. Quelques lignes plus tard, vous admettez vous-même que les charges incompressibles représentent à elles seules la moitié environ de cette augmentation.

En valeur absolue, l'effort que vous consentez, en bon langage managérial, n'est en fait que de 600 000 € par an - vous le dites-vous-même -, quasiment autant que ce que vous mettez de côté pour payer les amendes de police, apparemment. Vous pourriez faire plus, par exemple améliorer les avancements de grade en passant le ratio à 100 %.

Une question néanmoins : pourriez-vous préciser ce que recouvre exactement l'augmentation du CIA pour les agents ?

Sur la forme, dans cette partie, je tiens quand même à préciser qu'il y a une phrase qui est particulièrement gênante parce que les mots comptent, surtout quand on parle de personnes ; on évite d'utiliser des mots qui les assimilent à des choses ou à des chiffres, je parle de la phrase qui dit : « *Ainsi, la collectivité parvient à concilier maîtrise de sa masse salariale et investissement dans le capital humain* ». En plus de ne rien vouloir dire, c'est un peu avilissant.

Enfin, où est l'augmentation pour le CCAS ? Où est l'augmentation pour le fonctionnement du CMS ? On cherche encore et toujours comment votre orientation n° 3 d'une ville solidaire se traduit concrètement dans ce budget.

Merci beaucoup.

M. le Maire. - Merci, Madame HUET.

Madame MEADEL.

Mme MEADEL. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne vais pas commenter ce rapport, je vais le juger parce que c'est au fond un rapport politique.

Force est de constater que sur ce rapport, j'ai le plaisir de constater que vous avez totalement réorienté votre discours par rapport au précédent quinquennat. Vos mots actuels ne sont pas du tout cohérents avec vos discours passés. Vous avez changé d'avis, on va le voir, tant mieux.

Premier constat, vous avez pillé massivement nos idées, sans rendre hommage aux auteurs. A vous lire, tout est parfait. Je lis « ville verte », « ville du bien grandir », bientôt vous utiliserez le terme « ville jardin », « ville solidaire », « ville bien gérée ».

J'ai cru lire, en regardant ce rapport et même en vous écoutant l'autre jour, tout notre programme.

(Rires sur les brands de la majorité.)

Tout y est, tout ce que nous portons depuis des années, vous le reprenez sans vergogne aujourd'hui. C'est écrit noir sur blanc : écologie, enfance, services publics, proximité. Tout cela est un idéal mais

derrière les mots, il y a les faits et les faits sont implacables. Vos actes contredisent vos discours. Vous parlez d'enfance, mais vous avez fragilisé la crèche, la petite-enfance ; vous avez fragilisé les services du périscolaire. Vous parlez d'égalité hommes/femmes, je ne vais pas citer tous les exemples, mais ce que nous avons vécu ce soir est illustratif de la réalité, puisque votre élue chargée de l'égalité femmes/hommes met en difficulté la seule association départementale exclusivement dédiée aux femmes victimes de violences conjugales - je parle évidemment d'AidoVie, association dont la présidente a fait l'objet du reste, pendant la campagne, d'une forme de pression politique assez forte. Je rappelle que cette structure avait toute légitimité à partager son expérience, y compris avec l'ancienne ministre des victimes (?) que je suis.

Bref, Vous avez laissé reculer le service public, vous avez accepté une logique de marché en procédant pratiquement à une privatisation, par exemple, du secteur de la petite-enfance, alors que chacun sait qu'on ne protège pas les enfants avec le marché...

(Brouhaha.)

Puisque je vous ai écouté, je serais heureuse que vous puissiez continuer à le faire. On ne protège pas les enfants aujourd'hui ni avec une logique financière, ni même avec des slogans, ni même avec ce beau discours que vous nous avez tenu.

Vous parlez d'éducation par exemple. Vous réduisez les moyens, le périscolaire recule : moins d'activités, moins d'encadrement, moins de qualité. Tout cela a été dit et largement dit, mais je continuerai à considérer que c'est le fruit de votre action passée.

Et puis, je le dis clairement, pour les familles, plus de contraintes. Au fond, c'est une politique du renoncement.

Vous parlez d'écologie aussi dans ce beau rapport d'orientations budgétaires, mais vous n'en faites pas une priorité. Vous dites « transition écologique », c'est très bien, mais les chiffres ? Les chiffres, hélas !, disent la vérité : 1,3 million sur près de 25 millions d'investissements. Pour la transition écologique, c'est 5 % ; ce n'est pas une politique, c'est un alibi, c'est une ligne budgétaire.

Puis, vous nous parlez de rigueur. Oui, vous avez raison d'en parler, les temps sont durs. Vous augmentez les impôts. Vous ne l'aviez pas dit pendant la campagne, les Montrougiens apprécieront. Nous sommes en train de revivre ce soir exactement la même séquence qu'il y a six ans où vous n'aviez absolument pas prévenu nos concitoyens que les impôts allaient augmenter. Nous, nous les avons prévenus cette fois-ci. Je pense donc qu'ils s'y attendaient.

Vous prétextez la diminution de la DGF pour nos concitoyens. Vous dites que cette diminution justifie, en partie, l'augmentation des impôts. Je considère qu'une baisse de 2 M€ de la DGF aurait pu être supportée si vous aviez, par exemple, cessé d'augmenter les frais de communication sur le Montrouge Mag dont vous savez aujourd'hui, qu'il coûte 1 M€ contre 300 000 € il y a quelques années. On pourrait largement faire cette économie au moins de 700 000 € pour revenir à une publication trimestrielle, ce qui suffisait largement au bonheur de tous nos concitoyens.

Vous augmentez la fiscalité locale sans nous dire exactement quelle est votre ligne et ce que vous allez faire de cette augmentation. Plus 5 points de fiscalité, c'est beaucoup. 12 M€ d'emprunts. Nous ne sommes pas contre la dette, à condition qu'elle profite à tous et qu'elle soit principalement dirigée sur le service public. Là, nous savons que les travaux qui seront financés par cette dette concernent certains Montrougiens, pas d'autres, notamment ceux du centre, du château, du parc Schuman, dont la valeur ajoutée pour tous les Montrougiens est assez limitée, car je ne vois pas en quoi ce bel écrin, qui permettra à un bistronomie de luxe de s'installer, bénéficiera en réalité à tous les Montrougiens. A vrai dire, j'en doute.

Vous transférez sur les Montrougiens le coût de vos choix d'investissements que nous ne partageons pas, qui sont des investissements luxueux, qui ne sont pas destinés à permettre à chacun d'avoir accès à l'essentiel, c'est-à-dire une éducation, la santé et la solidarité.

Je ne reviendrai pas sur l'état du CCAS, sur l'état des budgets de solidarité ; je ne reviendrai pas sur la façon dont le centre d'action sociale a perdu les budgets de solidarité, notamment pour les plus fragiles, notamment pour les personnes handicapées. Cette diminution, aujourd'hui, est indigne.

Le cœur du problème, c'est l'écart entre ce que vous dites et ce que vous faites. Cet écart est trop grand, trop visible et trop évident. Cela engage votre responsabilité parce qu'un budget, c'est un acte.

Donc, je vais conclure très simplement et très brièvement : c'est un budget habilement présenté, mais qui n'est pas sincère politiquement. Il reprend des mots, des bons mots, des mots justes mais des actes faux. C'est un budget qui promet, qui ne transforme pas. Vous nous avez emprunté nos idées, tant mieux, mais vous avez trahi leur esprit et les Montrougiens jugeront, non pas vos intentions mais vos résultats.

Je regrette simplement que vous n'ayez pas eu le courage pendant la campagne de dire la vérité sur vos intentions en matière fiscale. C'eût été bien le moins pour restaurer la confiance et donner envie à nos citoyens de retourner aux urnes.

Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci, Madame MEADEL.

Monsieur TIMOTEO.

M. TIMOTEO.- Je vous remercie.

Monsieur le Maire, chers collègues, le rapport d'orientations budgétaires est, par définition, le moment où une majorité municipale expose sa vision, ses choix, sa trajectoire. Ce devait être normalement un exercice de clarté politique.

On va attendre le budget pour avoir un peu de matière, pour discuter plus au fond les choix budgétaires que vous allez faire parce que ce soir, ils sont présentés de manière extrêmement générale. En lisant ce document d'une vingtaine de pages, on comprend vite l'essentiel. On peut vite résumer la discussion de ce soir et ce que sera le budget dans 15 jours. Les Montrougiens paieront plus, on empruntera davantage en leur nom et les orientations politiques qui justifient ces sacrifices tiennent en quelques formules consensuelles que personne ne pourrait contester : une ville plus verte, solidaire, plus belle. Qui pourrait être contre, en réalité ? C'est précisément là le problème.

Ce rapport d'orientation budgétaire est, d'une certaine manière, un catalogue de bonnes intentions, pas un réel projet budgétaire en tant que tel. Derrière, les ambitions affichées, les choix réels méritent souvent d'être un peu mieux nommés.

Le rapport en tant que tel est soigné dans sa présentation, structuré dans sa forme, c'est clair. Il esquivé néanmoins les vraies questions. Derrière les engagements politiques que vous avez rappelés en introduction, qui ouvrent le document sur les premières pages, se cachent finalement des choix qui ne sont pas vraiment nommés.

On se retrouve donc avec un catalogue de bonnes intentions sans réelle traduction budgétaire identifiable.

Si on commence par les orientations politiques elles-mêmes, sur lesquelles vous êtes revenu et que vous avez citées : le rapport affiche huit engagements, une ville nature, une ville belle et tranquille, une ville solidaire, le bien grandir, la ville animée, accessible, active, etc. Je ne conteste pas ces formules, elles sont consensuelles par définition. Qui serait pour une ville laide, agitée, mal gérée ? Je crois, personne ici.

Cela dit, les intitulés ne disent rien sur les choix réels qui sont opérés ensuite. Ce qui aurait eu du sens dans un rapport d'orientations budgétaires, c'est justement de savoir quel financement chaque engagement mobilise ou mobiliserait dans le cours de l'année, et dans quelle direction cet engagement évoluerait par rapport à l'exercice précédent.

Or, ce rapport ne fait jamais ce lien. D'un côté les orientations politiques totalement et entièrement déconnectées des tableaux de dépenses ou de recettes qui suivent dans les pages suivantes de ce rapport d'orientation.

Prenons, par exemple, la transition écologique citée à plusieurs reprises par mes collègues, érigée en axes structurants et en « critères de lecture de l'ensemble des politiques publiques ». C'est très bien sur le principe, mais quand on cherche ce que cela représente en crédits d'investissement, par exemple identifiés comme tels, on trouve principalement la fin de l'opération Schuman, 3,7 M€ de crédits de paiement en 2026 sur une opération totale de 10 M€, qui est déjà largement engagée. 1,3 € sur les espaces verts. C'est à peu près tout ce qui est cité dans les pages qui suivent. Non, j'ai oublié le déploiement du système de management de l'énergie pour environ 500 000 €.

Pour une ville qui place l'écologie au cœur de toutes ses politiques publiques, l'effort financier dédié est difficile à isoler et d'un niveau pas très élevé. C'est précisément le problème.

Ce rapport nous invite à débattre d'une vision - c'est son existence même - sans nous donner les moyens de la mesurer. C'était le premier point sur les remarques que je voulais faire sur ce rapport.

La deuxième remarque vient directement sur la question de la hausse de la taxe foncière. C'est un impôt que l'on augmente sans vraiment le dire.

Voilà ce que l'on aura dans le budget dans quinze jours principalement et ce que le cœur de ce budget signifiera concrètement pour les Montrougiens. Le rapport annonce une hausse de 5 points du taux communal de la taxe foncière, complété par une revalorisation forfaitaire des bases.

Je crois que ces deux mots et ces 5 points d'augmentation de taxe foncière méritent que l'on s'y arrête un peu car le rapport n'y consacre qu'une seule phrase citant cela.

C'est vrai que sans doute - et je rejoins la remarque de notre collègue Annabelle HUET - cette augmentation viendra couvrir le demi-million de travaux cités tout à l'heure du pavillon de notre DGS, comme le *Canard* s'en faisait l'écho la semaine dernière.

Au moment où les Montrougiens doivent se serrer la ceinture, c'est une séquence un peu fort de café. Cela signifie pour un propriétaire une augmentation mécanique de son impôt de plus de 25 %. Si l'on y rajoute l'augmentation des bases, on sera quasiment à 26 % d'augmentation, ce qui n'est pas marginal. On n'est pas dans la dentelle, on n'est pas dans la gestion fine de l'ajustement, on est dans une augmentation d'impôt substantielle, décidée en début de mandat, sans jamais l'avoir annoncé une seule fois pendant la campagne.

Quelle est la justification avancée par votre majorité et par vous-même pour cela ? Je cite le rapport : « *La municipalité fait le choix d'une évolution de 5 points de la fiscalité locale sur le foncier bâti permettant de dégager des recettes supplémentaires* ». C'est le principe de toute augmentation d'impôts. La justification est au niveau zéro de l'explicitation. C'est d'ailleurs la seule phrase que l'on a dans ce rapport d'orientations budgétaires consacrée à ce choix majeur fiscalement.

Or, on aurait pu s'attendre à d'autres alternatives. Or, dans ce document, aucune alternative envisagée, aucune évaluation de l'impact sur les ménages, aucune explication sur pourquoi cet instrument plutôt qu'un autre ? Il y en aurait certainement d'autres.

Or, si on lit les chiffres en regard, voici ce que l'on constate : il y a cette augmentation et de l'autre côté, les recettes réelles de fonctionnement passent de 96 M€ à 103 M€, soit une progression de 7 M€. C'est exactement l'augmentation qui est proposée de la taxe foncière.

Dans le même temps, les recettes tarifaires, ce que la ville facture aux usagers pour ses services, baissent de 14 M€ à 13,7 M€ ; les dotations de l'État diminuant par ailleurs également.

La hausse fiscale sur le foncier bâti porte presque, à elle seule, une très grande part de la progression des recettes. Or, à quoi servent ces recettes supplémentaires ? On peut se le demander. J'ai cherché, je n'ai pas trouvé. Sans doute en grande partie à améliorer l'épargne brute *in fine*, qui devrait passer de 5,8 M€ à 11 M€ en 2026. Un objectif de pure gestion. Cela signifie que les Montrougiens propriétaires

sont mis à contribution pour améliorer un indicateur financier, que votre majorité revendiquera demain comme une victoire de sa bonne gestion mais dont on voit la manière dont tout cela a été proposé.

Pour terminer, j'ai trois remarques. Le document est tellement léger que l'on ne peut pas aller très loin dans l'analyse. Je vais pointer trois points qui nous paraissent importants et que le rapport ne règle pas.

La première remarque est celle de la dette. Le rapport affirme une gestion rigoureuse et responsable, etc. On a tous les éléments de langage qui vont bien, ce n'est pas le sujet. Ce rapport annonce un recours à l'emprunt de 11,9 M€ dans le cadre d'un programme d'investissements plus étalés. Cela pourrait nous faire dépasser cette année, si tout était mobilisé, les 67 M€ d'emprunt, donc une trajectoire dans laquelle on s'engage d'un endettement croissant. Or, le rapport se félicite de nombreux indicateurs financiers qui sont présents, sans jamais projeter leurs évolutions futures. A quel niveau d'endettement par habitant Montrouge se trouvera-t-elle en fin de mandat ? On n'en sait pas grand-chose ; le rapport ne dit rien. Il me semble que, et la loi le précise dans les objets des rapports d'orientations budgétaires, on se devrait d'avoir un engagement pluriannuel sur le sujet. Il faudrait dessiner une trajectoire de l'endettement qui est totalement absente de ce document.

Ma deuxième remarque concerne les associations. Vous affirmez soutenir dans les orientations politiques, l'engagement citoyen, la vitalité du tissu associatif. Très bien, je partage cela mais, finalement, la subvention globale qui est versée aux associations est maintenue à son niveau, 678 000 €. Ce mot « maintenu » est assez révélateur parce que, en valeur réelle, avec une inflation de l'ordre de 2 à 3, finalement, maintenir, c'est réduire.

On célèbre les associations dans les discours et, au final, on va les serrer dans les budgets.

Troisième point, sur les recettes tarifaires : le rapport indique une baisse des recettes de service de 14,4 M€ à 13,7 M€, soit 700 000 € en moins. Je n'ai pas d'éléments explicatifs, mais il y a deux lectures possibles : soit on est dans une politique délibérée de soutien aux familles, et il faut le dire, soit c'est le reflet d'une baisse de la fréquentation de services municipaux. En tout état de cause, ces deux hypothèses n'ont pas du tout les mêmes implications politiques. Or, le rapport n'en dit mot. On nous présente, là encore, un chiffre sans l'expliquer, comme sur le reste du document.

Pour conclure, nous ne contestons pas la nécessité d'investir dans les équipements de cette ville, nous ne nions pas les contraintes réelles qui peuvent peser sur les finances locales. Ces contraintes sont réelles, on les connaît. Mais nous contestons la façon dont le budget à venir est présenté : augmenter la taxe foncière de 25 % sans dire clairement à vos administrés à quoi cela va servir, c'est clairement manquer à la transparence. Aligner huit engagements politiques qui ne se traduisent par aucun chiffre, à aucun élément identifiable, c'est confondre, ce que vous faites dans ce rapport, programme de campagne et rapport budgétaire. Améliorer ces indicateurs financiers en faisant payer davantage les propriétaires puis, quand on sera au compte administratif, se féliciter de la bonne gestion, tout en ayant une lecture assez sélective de la réalité.

Vous comprendrez qu'il faut également expliquer aux Montrougiens pourquoi leurs impôts augmentent, ce que cela finance précisément, quelle sera la trajectoire de la dette d'ici 2031, voire 2032. Il me semble que tout cela relève de la transparence démocratique.

Évidemment, nous prenons acte de la tenue de ce débat, que l'on votera tout à l'heure, sans cautionner ni les méthodes ni le choix développés et que l'on aura à redébattre dans quinze jours au moment du budget primitif de l'année en cours.

M. le Maire. - Merci, Monsieur TIMOTEO.

Madame CROCHAT.

Mme CROCHAT. - Je vous remercie.

Je souhaite revenir sur le sujet de la rénovation des écoles, les fameux 2 M€ dont on a parlé en AP3C. Mme COLAVITA ayant pris ses fonctions récemment peut-être nous rappeler ou dire aux familles ce que vous avez souhaité prioriser en 2026 en termes de rénovation. Vous parlez de différentes

choses, vous dites : « parmi les travaux, la réfection des toitures... ». On voudrait en savoir un peu plus sur l'ordre que vous allez mettre en place.

Dans votre présentation, vous souhaitez investir dans la prévention contre le harcèlement. Nous aimerions que cela ne reste pas de bonnes intentions écrites dans un rapport. Lors de la dernière mandature, les tentatives d'accompagnement en matière de harcèlement, notamment à l'école primaire Buffalo, ont échoué. Les familles, de guerre lasse, ont soit dû changer les enfants d'école, soit ont contacté *Le Parisien*, alors que des enfants se sont quand même retrouvés à Necker.

Que proposez-vous cette fois, en concertation avec l'inspectrice de l'Éducation nationale ? Quels moyens souhaitez-vous mettre en place ? Je pense notamment à la participation peut-être au financement de formations telle que la méthode des préoccupations partagées qui se déploie dans de nombreuses académies et qui donne de très bons résultats.

Je vous remercie.

M. le Maire. - Merci.

Monsieur LE GALL.

M. LE GALL. - Un sujet s'avère central dans ce rapport pour les concitoyens et notamment ceux qui sont propriétaires.

Vous n'avez pas jugé bon, pendant la campagne, d'annoncer clairement que les résultats financiers de la commune étaient très mauvais en 2024 par exemple et 2025 encore plus et que l'épargne brute se dégradait, moins de 5 M€ au prévisionnel de 2024, et que la capacité de désendettement se tendait et que sa trajectoire nous amenait rapidement vers les dix ans.

Sur l'augmentation des impôts, puisque vous souhaitez l'augmenter de 5 points ou quasiment de 40 %, pour ce qui est de la part communale à périmètre constant par rapport à 2020, cette augmentation pourra être ramenée pour beaucoup à 25 % grâce à l'intégration de la part départementale en 2022.

Il convient de porter une autre lecture que la vôtre. Vous nous dites, en vous comparant aux autres communes de Vallée Sud - Grand Paris, que nous avons une fiscalité basse. En s'arrêtant au simple taux, cet effet de communication pourrait en tromper plus d'un.

Permettez-moi de vous présenter de manière plus vraie et approfondie les ressorts de la fiscalité. Vous le savez toutes et tous autour de cette table, le montant de la taxe foncière que les propriétaires acquittent est le produit d'un taux et d'une base. Les deux facteurs sont importants et pas simplement le taux. En effet, les bases de Montrouge sont importantes, légèrement supérieures à 150 M€. Seules Châtillon et Antony ont des bases plus importantes en valeur. Les bases sont importantes dans notre commune car la valeur locative est élevée. Montrouge profite donc pleinement d'un effet base favorable.

Ainsi, bien que le taux soit bas, la Ville de Montrouge lève l'une des plus importantes recettes fiscales de Vallée Sud - Grand Paris, puisqu'il s'agit de la troisième avec un montant de 37 M€, presque 38. Vous l'avez indiqué dans vos documents. Seule Antony avec 48,7 M€ et Châtillon avec 41,6 M€ nous dépassent.

De plus, si nous ramenons ces montants par habitant, nous constatons que la base par habitant à Montrouge est la deuxième plus élevée de Vallée Sud - Grand Paris, en dépassant 3 000 €. A titre d'exemple, si nous prenons Fontenay, Bagneux, Malakoff et Bourg-la-Reine, la base par habitant est à moins de 2 200 €.

Concernant le montant de la taxe foncière par habitant, Montrouge est située à la 4^e place, avec quasiment 800 € par habitant, juste derrière Châtillon, Le Plessis et Sceaux. Nous sommes très au-dessus de Clamart, Bourg-la-Reine, Châtenay et Fontenay.

En conclusion, la taxe foncière n'est donc pas basse à Montrouge, elle est même déjà dans le haut du classement du panel de comparaison choisi par M. le Maire dans sa présentation. Il convenait donc de recontextualiser la proposition d'explosion de la fiscalité proposée ce soir.

Sur les orientations maintenant, vous nous promettez le renforcement de la végétalisation. Avec moins de 2 mètres carrés par habitant contre 20 mètres carrés de moyenne dans le territoire Vallée Sud - Grand Paris, c'est bien le moins que vous puissiez faire. L'exemple de la place de Verdun, 8 mai 1945, ne montre pas que vous ayez compris le chemin pour y arriver.

Sur la poursuite de la politique du logement équilibré et accessible, votre vision est-elle celle que nous avons découverte au sein d'un article de la presse nationale ? Est-ce que ces chiffres sont vrais ? Est-ce que le budget alloué par la ville est bien de 450 000 € pour réhabiliter l'appartement cité dans cet article ? Allez-vous appliquer les mêmes montants au logement social ? Chaque logement social dont vous avez la maîtrise pourra donc bénéficier de quasiment 3 000 € de travaux au mètre carré. Nos concitoyens vivant dans les logements de SOHP vous remercient par avance de votre grande diversité.

Sur le développement des politiques éducatives élargies, la communication ne se retrouve pas dans les actes. Vous avez, en effet, supprimé énormément de séjours, réduit les plages d'accueil du périscolaire, réduit le nombre de sorties scolaires, demandé aux parents d'apporter des ramettes de papier.

Sur le soutien aux commerces, je ne peux m'empêcher de revenir sur la délibération que vous nous avez proposée pour la réduction du loyer de la pâtisserie Kreme pour au final constater une fermeture de ce commerce depuis plus de six mois. Malheureusement, les exemples de fermetures se multiplient au sud de l'avenue de la rue de la République, mais aussi au centre-ville, l'agence Guy Hoquet, encore que cette situation soit particulière et crée quelques remous au sein de votre majorité, ou encore dans le quartier est.

Sur le soutien aux associations, moins de 15 € par habitant. L'effort est effectivement lilliputien. Vous avez diminué les moyens alloués aux associations sportives, aux associations culturelles et même au centre Ferry.

Plus particulièrement sur le soutien aux associations sportives, il conviendrait de faire en sorte que les équipements soient utilisables, que les équipements soient sécurisés, que les espaces dédiés au sport soient réservés pendant les entraînements et les compétitions aux pratiquants, que les espaces soient sanctuarisés et pas réalloués dans la réflexion de projets connexes comme il paraîtra que ce soit le cas au CAM.

Enfin, sur votre ambition transverse de bonne gestion de la ville, les grands principes que vous annoncez semblent être des vœux pieux au regard de votre incapacité à vous impliquer dans ce sujet, au regard de votre incapacité à déléguer la matière financière alors que manifestement votre incompétence n'est plus à démontrer sur le sujet.

Comment est-il possible de penser un instant que la commune est bien gérée quand vous nous promettez pour 2026 une augmentation fiscale de 40 %, une augmentation de la dette de 20 %, un taux de subvention inférieur à 10 % sur les projets d'investissement, une augmentation extraordinaire des moyens alloués aux agents qui correspond à moins de 2 % de la masse salariale, des projets dont les coûts ne finissent plus de se renchérir. Il eût fallu porter les priorités sur le périscolaire, les associations, la réparation des équipements sportifs et des écoles, le logement pour tous, le pouvoir d'achat au travers de la modération fiscale et d'une politique d'installation de commerces privilégiant des prix abordables par exemple.

En synthèse, vous avez menti à vos électeurs et électrices, vous avez menti à vos concitoyens et concitoyennes.

Merci.

M. le Maire. - Merci, Monsieur LE GALL pour votre délicatesse légendaire.

Y a d'autres prises de parole ?

Il n'y en a pas.

On va répondre à tout cela.

Je vais faire une réponse globale, mais peut-être que certains veulent répondre ?

Monsieur MOULY, sur les mobilités douces.

M. MOULY.- Mme HUET a essayé de réduire le sujet. La mobilité douce englobe l'ensemble des modes de déplacement non-polluants et non seulement simplement la mobilité active – votre définition est exacte – implique une dépense énergétique du corps à un effort musculaire. On aura le temps de discuter. Il ne faut pas toujours essayer de tout réduire.

Sur la DSP stationnement, je suis complètement étonné. On a voté lors de la dernière mandature un avenant sur les DSP qui permettait que les deux se terminent en même temps. Aujourd'hui, venir nous dire que finalement votre projet était que l'on puisse stationner, que l'on ait une politique de stationnement global, c'est exactement l'objet de l'avenant que l'on avait eu il y a quelques mois. On ne découvre rien sur ce sujet.

(M. LE GALL qui était porteur du pouvoir de M. LE PRINCE et Mme MEADEL quittent la séance à 21 h 03.)

Mme FAVRA.- Je voudrais apporter une précision. J'ai entendu plusieurs fois au sein de cette instance que la petite enfance avait un secteur de privatisation avec un taux très fort.

Je tiens quand même à rappeler que nous avons 13 structures municipales, une seule structure en délégation de service public et que les autres micro-crèches qui se trouvent sur notre territoire ne sont pas du ressort de la commune, puisqu'ils sont arrivés bien en amont de l'obligation du service public de la petite enfance où nous avons notre mot à dire.

(Mme MEADEL quitte la séance à 21 h 04.)

Toutes les micro-crèches, toutes les structures d'accueil privé se sont implantées parce que nous sommes en République et que l'on peut commercer là-dessus.

Il y a un règlement communautaire qui a permis justement au secteur privé d'engager des accueils du jeune enfant.

Je rappelle également qu'il y a des crèches privées qui sont aussi des crèches d'entreprise, c'est-à-dire que les entreprises paient et achètent des berceaux pour leurs cadres pour qu'ils puissent avoir une vie privée et une vie professionnelle tout à fait sereines.

Je suis tout à fait d'accord sur ce schéma, mais arrêtez de dire que la commune, systématiquement, a un secteur de la petite-enfance privé. C'est faux. Je tiens à votre disposition tous les chiffres nécessaires que vous avez pu lire, d'ailleurs, dans le livret d'accueil du jeune enfant, dans Montrouge Magazine, mais cessez de dire des choses qui sont erronées !

Mme COLAVITA.- Je suis un peu déçue, parce que j'ai eu beaucoup de questions sur le périscolaire et le scolaire et les deux personnes qui m'ont le plus posé des questions sont parties, donc c'est peut-être parce qu'elles accordent beaucoup d'importance à mes réponses. Je les en remercie.

Je voudrais répondre très rapidement, puisqu'on est en début de mandat. J'aimerais avoir de la part du groupe qui m'a posé le plus de questions sur le périscolaire, que veut dire le mot « dégradation » ? Est-ce que le fait d'avoir accompagné l'ensemble de nos animateurs pour un lissage de leur temps de travail et un temps d'élaboration des programmes pour l'accueil des enfants est une dégradation ? Est-ce que le fait d'avoir mis en avant l'expertise de nos animateurs pour réenchanter les modalités d'inscription et la mise en avant des différentes animations proposées dans le périscolaire est une dégradation ? Est-ce que le fait d'avoir travaillé de concert avec les parents, les directeurs d'école et les représentants du service éducation pour être au plus juste des demandes des fournitures scolaires et avoir mis du temps pour faire un marché viable et qui corresponde au mieux aux demandes est une dégradation ?

Aujourd'hui, je veux juste savoir quelles sont vos remontées ? Nous aussi, nous avons des remontées et pas uniquement dans le cadre d'une campagne, mais dans le cadre du quotidien. Les enfants, c'est du quotidien. S'occuper des enfants, dans une ville comme Montrouge, ce n'est pas uniquement d'avoir des phrases choc et des chiffres que l'on transforme pour erroner la réalité. S'occuper des enfants, c'est

être au plus près des agents qui s'en occupent et essayer de trouver des solutions pour que les contraintes conjoncturelles de notre ville et l'accueil des enfants soient en adéquation.

Mme MEADEL est partie, mais je voudrais savoir ce que veut dire une « dégradation du service ».

Pour vous répondre, Madame CROCHAT, puisque vous m'avez parlé de harcèlement, je vais vous en parler concrètement. Dès que l'on a été élus, j'imaginai, sans trahir personne, que je pouvais éventuellement récupérer l'éducation, j'ai travaillé avec le service. Nous avons rencontré, pas plus tard que vendredi dernier, l'ensemble des fédérations des parents d'élèves qui nous avaient sollicités pendant la campagne mais pour des questions de réserve. Je ne les avais pas rencontrés. Nous avons établi ensemble un protocole, en lien avec l'Éducation nationale, qui sera mis en place très prochainement. Je ne manquerai pas de vous le présenter dans cette enceinte de manière à vous montrer concrètement quelles sont les actions que l'on va mettre en place, parce qu'on va commencer le plus vite possible.

Concernant les travaux, ce sont des entretiens. Pour le choix des bâtiments qui feront l'objet de gros travaux, on va d'abord travailler ensemble avec les collègues pour faire un état des lieux global de tous les bâtiments et on vous dira mais, de fait, il y aura déjà la toiture de Queneau et de Boileau parce qu'elles en ont sacrément besoin.

Mme HUET.- Et sur Rabelais ?

M. le Maire.- On ne va pas répondre à toutes les questions ce soir. C'est le rapport d'orientations budgétaires.

Madame RABIER ?

Mme RABIER.- Je pense que l'on n'a pas lu le même rapport. Je ne sais plus qui a dit que la transition écologique se réduirait à 1,3 M€ mais en lisant les quatre premières pages, on est à plus de 60 % du budget d'investissement qui seraient consacrés à la transition écologique. La rénovation des espaces publics, c'est en faveur de la transition écologique et de l'adaptation. On en a fait la démonstration dans de nombreux quartiers. Quand on transforme les voiries, que l'on végétalise, que l'on réduit la place de la voiture, on travaille pour la transition écologique et l'adaptation de la ville.

Sur la question des parcs, je m'amuse un peu parce que dans la même phrase, on a été capable d'entendre qu'il fallait que l'on augmente le nombre de mètres carrés d'espaces verts par habitant et en même temps que Schuman était une erreur. Je trouve cela extrêmement intéressant. Ce qui est sûr, c'est que l'analyse que l'on fera du budget d'investissement du budget vert pourra montrer, comme lors des trois dernières années, qu'environ 60 ou 70 % du budget d'investissement est favorable voire très favorable à la question environnementale.

M. le Maire.- Merci beaucoup.

Je vais compléter ces réponses.

Tout d'abord, c'est un rapport d'orientations budgétaires. Par définition, c'est le mot « orientation », puisque nous aurons dans 15 jours le budget avec des éléments beaucoup plus précis sur ce à quoi correspondent ces orientations.

Néanmoins, beaucoup de choses vous ont été annoncées et en particulier sur les leviers financiers qui sont les nôtres, notamment la fiscalité et l'emprunt.

En réponse à Mme HUET, vous dites - et vous avez raison - que l'intercommunalité est un lieu, s'agissant du territoire Vallée Sud, un peu moins pour la métropole, c'est là-bas que se situe une grande partie de la dynamique fiscale et des moyens financiers de demain.

C'est la raison pour laquelle nous sommes très actifs au sein de Vallée Sud - Grand Paris pour faire en sorte que les budgets d'investissement de Vallée Sud, qui sont très importants, même s'ils seront sans doute plus limités qu'au dernier mandat, que Montrouge puisse en bénéficier. C'est notre travail quotidien et on s'y emploie. Vous le verrez dans les projets qui sortiront au cours du mandat.

Vous nous dites aussi que la taxe foncière est injuste et inégalitaire. Là encore, vous avez raison ; c'est vrai, elle est injuste et inégalitaire. L'autonomie financière des communes a très fortement diminué depuis une dizaine d'années. Je l'ai rappelé : suppression de l'impôt économique qui est devenu une dotation et la taxe d'habitation qui est devenue également une dotation.

Vous avez raison, mais cette évolution traduit les choix nationaux et nous les subissons et nous essayons, c'est notre devoir, de trouver des solutions et des leviers pour continuer d'avoir une ville agréable à vivre et qui investit pour l'avenir.

Mme MEADEL malheureusement n'est pas là pour entendre nos réponses. C'est un peu dommage. Il faut peut-être s'interroger sur cela, parce que sur un sujet aussi important, nous poser des questions et ne pas écouter les réponses, c'est un peu navrant.

Mme MEADEL dit que ce que nous avons proposé, c'est son programme. Mais si son programme avait été aussi séduisant qu'elle le dit, elle aurait été élue, mais elle n'a pas été élue, très loin de là. Donc, elle n'a vraiment pas réussi à convaincre.

Je crois, comme l'a dit Mme FAVRA, qu'il y a eu beaucoup trop de *fake news*. Ce sont des contrevérités. Pendant toute la campagne, la ville que vous avez décrite n'est pas la réalité. La Ville de Montrouge n'est pas une ville en déclin, où les gens s'en vont, où les commerces se ferment, où l'espace public est désagréable et où il n'y a pas d'espaces verts. Cela n'est pas vrai. C'est une ville qui attire, où les gens ont envie de continuer à vivre, à grandir et à bien vieillir. Le fait que nous ayons été très largement élus en est la démonstration. Tout n'est pas parfait, des choses sont à améliorer, mais on va le faire.

Je pense qu'il faut dire la vérité. Je crois que les électeurs n'ont pas été dupes et c'est tant mieux.

Ensuite, Monsieur TIMOTEO, vous nous dites que tout ce que nous avons proposé n'est pas précis. Vous nous demandez la trajectoire de l'endettement. Comme je vous l'ai dit, l'encours de la dette est de 45 M€. Avec l'autofinancement que nous avons eu depuis six ans, on est capable de la rembourser en moins de six ans. On est donc très loin du ratio d'endettement maximum. Nous avons donc encore la capacité de nous endetter.

Avec notre capacité d'autofinancement et d'épargne renouvelée, ce ratio demeurera tout à fait acceptable. On a donc cette capacité de nous endetter davantage pour investir pour l'avenir. C'est plutôt positif.

Sur les associations, 670 000 €, vous trouvez que ce n'est pas assez, mais quand nous accompagnons les associations, c'est certes avec des subventions, mais aussi avec tout le reste. Si on ajoute à cela tout ce que la ville apporte aux associations, notamment en moyens logistiques, en moyens de communication, en accompagnement de toute nature, cela se chiffre en millions d'euros en réalité.

Et puis, sur les leviers, vous dites que l'on en a d'autres. J'aimerais bien que vous me les fassiez connaître, parce que si votre proposition est que nous augmentions les tarifs, cela n'est pas notre objectif. Si vous avez des solutions pour augmenter notre épargne, je vous écoute.

Je voudrais finir sur la question du logement de notre DGS parce que plusieurs d'entre vous en ont parlé. Effectivement, il y a un journal qui s'appelle *Le Canard Enchaîné*, que l'on peut appeler le palmipède, qui a sorti un papier malveillant sur ce sujet.

Il est vrai que notre directeur général des services bénéficie d'un logement de fonction, son prédécesseur aussi. C'est une décision qui avait été prise avant que je ne sois maire par l'équipe municipale. Dans beaucoup de villes de France et de collectivités françaises, le DGS a un logement de fonction, parce qu'il a une nécessité absolue de service, il doit habiter dans la ville et il est taillable et corvéable 7j/7. Le logement de fonction est donc parfaitement légitime.

Cette maison, qui appartient à la ville, qui fait partie de son patrimoine, était en très mauvais état. Nos équipes architectes de la ville ont décidé qu'il fallait la refaire entièrement. Les chiffres qui ont été présentés sont les vrais chiffres, 450 000 €, 150 m². Comme je l'ai dit au *Canard Enchaîné*, cela fait un

ratio de 2 500 € par mètre carré, ce qui est un ratio, quand on rénove entièrement une maison, tout à fait normal.

Cela fait partie du patrimoine de la ville. C'est une bonne gestion que d'entretenir son patrimoine. Ce n'est pas la maison du DGS, c'est la maison de la ville que la ville attribue au DGS. Rénover son patrimoine pour loger le plus important de ses agents est parfaitement légitime. La manière dont les travaux ont été conduits s'est faite dans les règles. Je regarde M. BRIET qui était notre responsable dans ce domaine.

Tout cela est parfaitement clair. Tout cela est transparent. Nous n'avons absolument rien à cacher. J'appelle cela de la bonne gestion. J'appelle cela aussi une gestion du patrimoine positive et je suis un peu déçu ou fâché de la manière dont vous l'exprimez parce que je crois que nous devons d'abord être fier d'avoir des agents de grande qualité. Notre DGS est de grande qualité. Il est avec nous depuis maintenant presque dix ans. Donc, je lui fais toute confiance. Le contrat que nous avons avec lui, c'est de le loger et donc nous respectons ce contrat, et nous le faisons correctement ainsi qu'il a été fait préalablement.

Tout ce qui est malveillant, qui consiste à dénigrer nos agents et la manière dont fonctionne la ville me paraît inutile et délétère.

Je ne souhaite pas que nous parlions davantage de ce sujet qui me paraît très en-deçà de la qualité de nos débats.

Je souhaitais aborder ce point parce que je sais qu'il vous intéresse et vous l'avez cité à plusieurs reprises.

S'agissant maintenant de notre débat d'orientations budgétaires, nous devons constater qu'il a eu lieu.

Mme HUET.- Monsieur le Maire, pouvez-vous répondre à la question sur le CIA ?

M. le Maire.- Sur le Complément indiciaire pour les agents (CIA), vous le verrez dans le budget. Vous aurez dans le budget l'ensemble des éléments. Lorsque nous aurons décidé, dans le budget, l'augmentation de ce CIA, qui est une prime pour les agents, en fonction de leurs résultats, nous proposerons cette mesure aux organisations syndicales afin qu'elles l'approuvent également. Ensuite, ce sera mis en œuvre sur deux ou trois années ; nous verrons.

Voilà les réponses.

Nous devons maintenant prendre acte que notre débat d'orientations budgétaires a eu lieu.

Est-ce que nous sommes tous d'accord pour considérer que ce débat a eu lieu ?

Le débat a eu lieu à l'unanimité.

PREND ACTE A L'UNANIMITE

Vote	Groupe	Elus
Prend acte	Montrouge ensemble	E. LENGEREAU, C. FAVRA, T. VIROL, M. COLAVITA, P-A. MOULY ; BAELDE, J-Y. VERZEELE, G. RABIER, K. TAKI, M-S LESUEUR, J-P. DAVIAUD, C. AUBRY, M. VETILLARD, S. BUJON, C. DE PABLO, L. GRAINE, E. ROSSIGNOL, E. CASTIGNOLI, E. MARTINEZ, I. LEMÉE, C. MAILLARD, P. XAVIER, J. MELEDJE, C. DE ROCHEFORT-LACOMERAIE, F. LEROUX, T. BRIET, S. GUERIN, Y-L ; N'GUYEN, M. DEVRIENDT, A. SIMON, S. BENYAGOUB, I. MAHDI
Prend acte	Maintenant Le Mouvement à Montrouge	S. BOUDJERID, A-L. CROCHAT

Prend acte	Montrouge autrement	J. TIMOTEO, B. PELLETIER, F. CLAQUIN,
Prend acte	Montrouge populaire	E. TRAJKOVIC, A. SAINTOUL, A. HUET

Merci beaucoup.

Maintenant, nous passons aux questions diverses.

Mme CROCHAT.- Je voulais revenir sur l'étude d'impact demandée lors de l'AP3C, suite à l'abandon du projet de construction du lycée de Bagneux.

Pour rappel, le projet s'inscrit dans un plan d'urgence de 2017 concernant les lycées franciliens et devait accueillir 1 200 lycéens. Notre question concernait les raisons de l'abandon soudain du projet et l'impact sur les effectifs et les vœux d'affectation de nos élèves montrougiens.

Vous avez reçu entre-temps une lettre des associations de parents d'élèves à laquelle M. GUERIN a répondu. Nous étions néanmoins surpris que Mme BAELDE ne se soit pas associée à cette réponse. Il y a peut-être une raison à cela. Il aurait été important que les deux conseillers régionaux de cette assemblée s'emparent du sujet pour répondre aux familles.

Néanmoins, concernant cette lettre, la réponse de M. GUERIN est très détaillée concernant la pollution des sols, la pollution des terrains. À aucun moment, il n'est fait mention des effectifs et d'éventuels projets envisagés afin de répondre à l'enjeu d'urgence lancé il y a presque dix ans maintenant et qui implique, pour rappel, l'égalité d'accès à l'éducation au sens où Bagneux n'a pas de lycée général et technologique et les lycéens choisissant cette filière doivent partir dans les communes voisines où les classes se retrouvent surchargées, ce qui est le cas à Montrouge.

Il y a aussi une conséquence au niveau des vœux d'affectation. Les effectifs surchargés conduisant parfois à envoyer les élèves montrougiens dans d'autres communes du 92, parfois même Boulogne et ce phénomène risque de s'accroître.

Le lycée Genevoix, qui accueille déjà de nombreux Balnéolais et même une moitié, risque d'être saturé. Avez-vous une prévision quant à la répartition des sureffectifs dans les autres lycées montrougiens ?

Pour terminer, les associations de parents d'élèves ont questionné, à juste titre, dans leur courrier, la temporalité dans le sens où la décision d'abandon n'a été communiquée qu'après les élections.

Pouvez-vous dire aux familles depuis quand cette décision était réellement connue ? C'est leur question.

Enfin, un manque de transparence sur le travail engagé vis-à-vis des partenaires concernés et des familles est également pointé.

Nous vous remercions par avance pour les réponses que vous pourrez leur apporter.

Mme HUET.- J'ai été sollicitée par l'association « Les tournois du silence », présidée par M. Saci. Dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Montrouge en juin dernier, l'association a organisé la troisième édition du tournoi handisport dédiée à l'inclusion et à la sensibilisation au handicap. A cette occasion, le frigo que vous aviez mis à disposition en période de canicule a dysfonctionné. Il m'a envoyé une lettre de votre part qui reconnaît que ce dysfonctionnement a eu lieu et dans laquelle vous vous excusez, mais cela a contraint les organisateurs à jeter une partie importante des denrées alimentaires prévues pour l'événement. Ils ont perdu 500 €.

Malgré plusieurs courriers adressés à vos services afin d'essayer d'obtenir le remboursement de ces frais, M. Saci m'indique n'avoir reçu à ce jour aucune réponse. 500 € pour la commune, ce n'est pas énorme, mais pour l'association, ses adhérents et ses bénévoles, cela les place dans une difficulté assez injustifiée, alors même que l'événement s'est tenu dans un cadre partenarial avec la commune.

Serait-il possible de faire un geste et de rembourser ces 500 € à M. Saci ? Je vous remercie.

M. PELLETIER.- Concernant le projet de lycée à Bagneux, nous étions, hier, sur la parcelle avec les élus de Bagneux qui sont mobilisés pour que la région revienne sur sa décision d'abandonner le projet de lycée à Bagneux.

Nous y étions, non pas par solidarité entre voisins mais parce que le lycée Maurice Genevoix de Montrouge est déjà surchargé. Il suffit de parler avec les enseignants, les associations des parents d'élèves pour s'en rendre compte. La construction de ce lycée à Bagneux n'est pas juste une question balnéolaire mais également une question montrougiennne.

Ma question : est-ce que ce conseil serait prêt à voter un vœu pour soutenir ce projet et soutenir la mairie de Bagneux dans sa négociation avec la Région Ile-de-France ?

Je précise également un point par rapport au courrier auquel vous faisiez référence, selon lequel les élus de Bagneux n'auraient pas répondu aux questions de la région. Pour avoir parlé avec l'exécutif municipal de Bagneux hier, le dialogue ne s'est jamais interrompu. Les éléments, notamment sur la dépollution, ont trouvé des réponses. Je pense que le dialogue n'est pas interrompu. Le soutien de la Ville de Montrouge dans ce dossier serait bienvenu pour la scolarité de nos enfants et ceux de Bagneux.

M. BOUDJERID.- Je reviens sur l'article du *Canard Enchaîné*. Ma question ne remet pas en cause ce qui a été fait, mais j'ai des questions qui remontent de quelques Montrougiens que j'ai croisés dans la rue et qui souhaiteraient connaître le patrimoine privé de la Ville de Montrouge de manière exhaustive, c'est-à-dire le nombre de logements de fonction dont dispose la ville ainsi que le budget alloué à la maintenance de ce parc immobilier.

Ils souhaitent également connaître, sur la même période que les travaux de rénovation de ce logement - dont le montant s'élevait à environ 450 000 € -, les sommes engagées pour la rénovation des autres logements de fonction.

L'objectif est de pouvoir apprécier s'il y a eu une forme d'équité dans les investissements réalisés, ou si, au contraire, ce logement a bénéficié d'un niveau de travaux significativement supérieur aux autres sur cette période.

M. le Maire.- Y a-t-il d'autres questions ?

Je n'en vois pas.

Sur le lycée de Bagneux, Madame BAELDE ?

Mme BAELDE.- Madame CROCHAT, je vais revenir sur la raison pour laquelle je n'avais pas encore répondu à l'ensemble des associations de parents d'élèves. D'une part, je souhaitais le faire avec M. GUERIN en concertation. La raison pour laquelle nous ne l'avons pas fait, c'est parce que Mme la Maire était reçue hier à la région Ile-de-France. J'attendais d'avoir les éléments de cette réunion d'hier pour aujourd'hui réaliser cette réponse, que je viens d'ailleurs de transmettre à M. GUERIN. La réponse leur sera transmise dans les jours à venir.

Ce qui est important d'avoir à l'esprit sur ce sujet, je ne sais pas d'où vous tenez vos informations, Monsieur PELLETIER, mais *a priori*, vous ne les avez pas mises à jour avec la principale intéressée hier. Mme la Maire a réellement été avertie, d'une part, que le projet n'était pas abandonné, c'était l'idée du terrain qui était abandonnée, parce que l'ARS a donné un avis défavorable ; elle l'a donné devant elle. Il n'y a donc pas de loup. L'ARS a dit que ce n'était pas possible de construire un lycée sur ce site pollué.

Vous nous reprochez d'avoir un manque de dialogue, un manque de discussions sur le sujet de la dépollution. Je vous ai expliqué que dès le départ, le site était pollué. Il était reconnu comme tel. La municipalité de la ville de Bagneux s'était engagée à financer la dépollution en 2022. On est en 2026. Nous n'avons eu aucun plan de dépollution. Cela n'a toujours pas été chiffré.

Aujourd'hui, on sait dire que cela représente environ 80 M€, parce qu'on a commencé à lancer certaines expertises sur le sujet, mais on ne sait toujours pas qui va les prendre en charge. La ville peut dire

qu'elle peut les prendre en charge, mais elle ne dit pas quel montant, elle ne dit pas quel est le plan, dans quelle temporalité cela va être réalisé. C'est un réel problème aujourd'hui, parce que c'est nous demander de signer un chèque à un architecte dans le vide. C'est la raison pour laquelle le projet a été stoppé.

En revanche, parce qu'on a toujours eu à cœur de rester dans un échange avec la municipalité, ce qui a été rappelait hier, c'est que si demain la municipalité de Bagneux venait à la Région Ile-de-France avec un nouveau terrain à proposer une nouvelle étude sera réalisée. Le projet n'a jamais été d'abandonner le projet d'un lycée.

D'ailleurs, M. TIMOTEO, pourra peut-être vous en dire quelques mots, parce que sa collègue, Nadège AZZAZ a redéposé ce matin à la Région Ile-de-France un amendement pour profiter de l'abandon du terrain de Bagneux pour son lycée à Châtillon. *A priori*, il y a une petite tambouille qui est en train de se faire dans le sud du territoire.

Concrètement, aujourd'hui, des places, on n'en manque pas. Il y en a à Châtenay. Ce n'est pas la porte à côté...

(Dénégation de Mme TRAJKOVIC hors micro.)

Vous avez les chiffres du rectorat ? Vous me dites non, mais les avez-vous ?

Mme TRAJKOVIC.- Je disais que Châtenay, c'est loin... Je ne parle pas du chiffre.

Mme BAELDE.- Oui, c'est loin mais on est dans une région où, pour beaucoup de Franciliens, il y a 20 minutes de transport. Châtenay est donc à 20 minutes de Bagneux.

Mme TRAJKOVIC.- Châtenay, c'est une heure.

Mme BAELDE.- Non, cela ne fait pas une heure, ou alors cela fait très longtemps que vous n'y êtes pas allée.

Mme TRAJKOVIC.- En bus, c'est une heure. Ce n'est pas vous qui vous déplacez, ce sont les jeunes.

Mme BAELDE.- Quand j'étais jeune, je mettais une heure de transport et j'ai survécu.

Mme TRAJKOVIC.- Ce n'est pas une réponse. Vous pouvez continuer.

M. le Maire.- Ce que j'entends, c'est que le projet n'est pas abandonné, que les discussions sont en cours. Il y avait ce matin un article dans *Le Parisien* qui évoquait les échanges entre le vice-président de la région en charge des lycées et la mairie de Bagneux. Effectivement, les discussions continuent. Pour répondre à M. PELLETIER, la Ville de Montrouge souhaite évidemment qu'il y ait un lycée à Bagneux. On l'a toujours souhaité et tout le monde l'a soutenu. Il y a une difficulté liée à la pollution du site, qui est avérée puisque l'ARS le dit. Il faut donc trouver soit un moyen de dépolluer, mais cela va coûter très cher, soit de trouver un nouveau terrain.

Cela fait dix ans que dure ce projet. Effectivement, il s'agissait là d'engager des études d'architecte à hauteur de 8 M€. Je ne sais pas combien coûte un lycée, mais ce sont des dizaines de millions d'euros.

La région gère cela avec lucidité et je ne doute pas qu'une solution sera rapidement trouvée.

Monsieur VERZEELE voulait répondre à Mme HUET sur l'affaire du frigo.

M. VERZEELE.- Oui, tout à fait.

Ce courrier n'était pas adressé à vous, mais initialement à Monsieur le député, à qui j'ai d'ailleurs apporté une réponse orale lors du marché, pendant la période électorale.

Concernant ce « Tournoi des silences », cela fait maintenant 3 à 4 ans que nous accompagnons cette initiative dans le cadre de l'inclusion. Concrètement, la ville met à disposition des locaux, du matériel, des équipements (barnums, frigos, sonorisation...) au bénéfice de l'organisation, notamment pour les activités de restauration portées par M. Saci.

Ce samedi, nous avons effectivement accueilli l'association en fournissant l'ensemble de ces moyens, ainsi que la mise à disposition du terrain de football de Montrouge, le tout à titre gratuit.

Dans un premier temps, le matin, M. Saci s'est plaint d'un problème de sonorisation, qui s'est avéré lié à un branchement partiel. Nos équipes techniques sont intervenues rapidement pour résoudre la situation.

Dans l'après-midi, alors que M. TIMOTEO me montrait les bienfaits de ce tournoi, nous avons constaté que M. Saci adoptait une attitude particulièrement inappropriée à l'égard du personnel communal. Il évoquait alors un dysfonctionnement du frigo, en fin de journée (vers 15h30–16h), alors même que celui-ci était opérationnel depuis le matin. Par ailleurs, l'essentiel de la restauration avait déjà été vendu à midi, et il n'était de toute façon pas prévu d'activité de restauration en soirée, le site devant être libéré à 18 h 00.

Dans ce contexte, la demande de remboursement de 500 € au titre d'une prétendue perte de denrées ne nous paraît pas fondée, d'autant plus au regard du nombre de participants annoncé.

Nous avons donc opposé un refus à cette demande, et, plus largement, la poursuite de notre collaboration avec M. Saci est désormais à remettre en cause.

M. le Maire.- Merci, Monsieur VERZEELE.

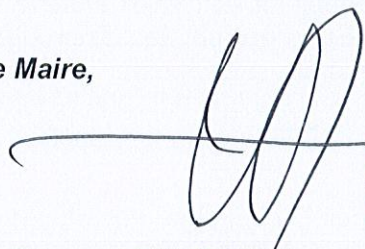
Cette affaire de frigo est importante.

Ensuite, pour répondre à votre question sur le patrimoine privé de la ville, je vais solliciter les services, dans un souci de transparence. Ils vont préparer un état des lieux précis de ce patrimoine, ainsi qu'un récapitulatif des travaux réalisés au cours du dernier mandat. Ces éléments seront ensuite diffusés à l'ensemble des conseillers municipaux afin que chacun dispose d'une information complète.

Voilà, Mesdames et Messieurs, chers collègues. S'il n'y a pas d'autres questions diverses, je vous souhaite une bonne soirée et vous propose de nous retrouver dans quinze jours pour le prochain Conseil municipal, qui sera notamment consacré au budget de la ville. Merci à tous et bonne soirée.

(La séance est levée à 21 h 36.)

Le Maire,



Etienne LENGEREAU



La secrétaire de séance

Inès MAHDI

